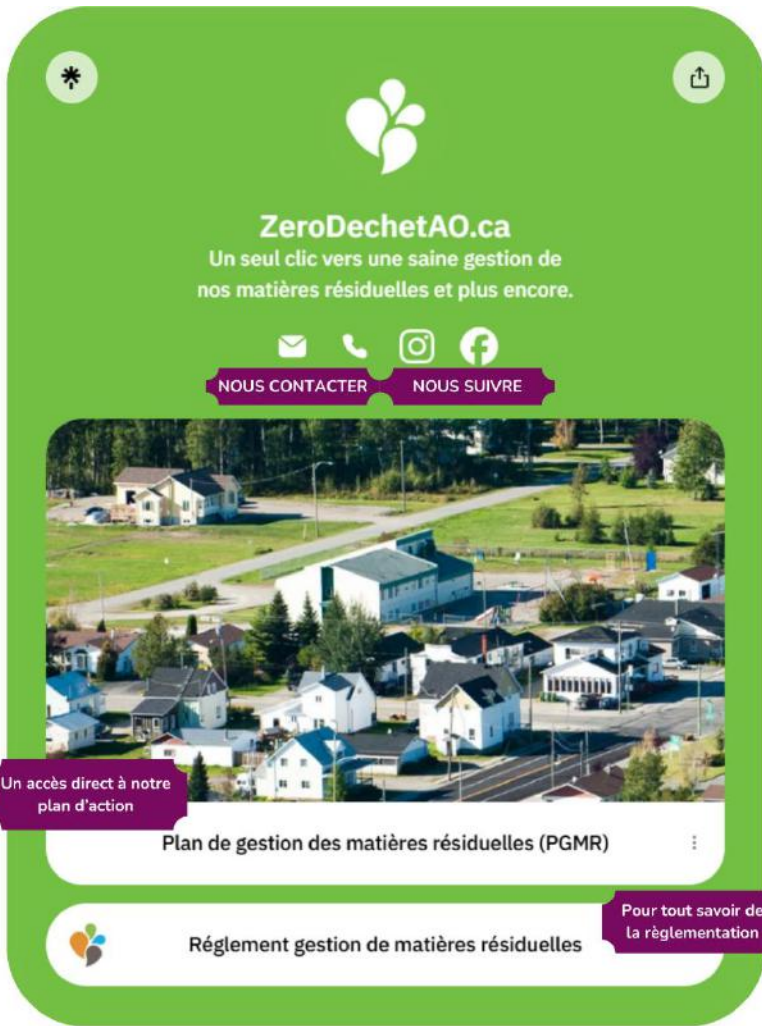




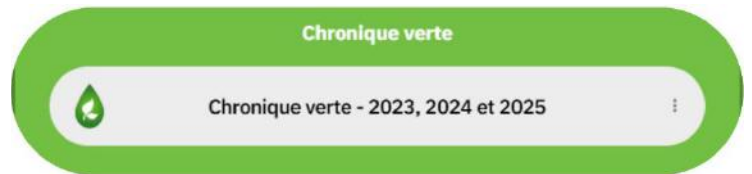
ZÉRO DÉCHET

Volume 17, Numéro 11, Décembre 2025

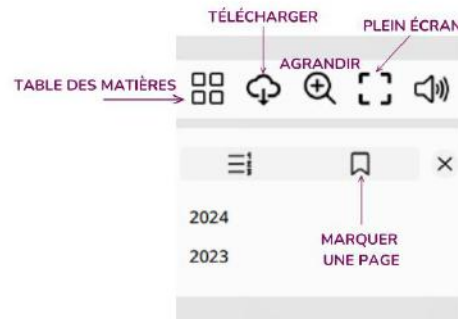
Votre référence incontournable en gestion des matières résiduelles!



La MRC d'Abitibi-Ouest lance sa toute nouvelle application web, ZeroDechet.AO.ca, qui devient dès aujourd'hui LA référence pour tout ce qui concerne la gestion des matières résiduelles sur le territoire. Pensée pour être simple, intuitive et accessible sur tous les appareils (ordinateur, tablette, téléphone), cette plateforme regroupe en un seul endroit tout ce qu'un citoyen doit savoir pour bien trier, réduire ses déchets et respecter les collectes.



Voici les instructions pour optimiser votre expérience



Rejoins-nous



ZeroDechetAO.ca

L'application se veut un outil évolutif, mis à jour au fil des besoins et deviendra ainsi un réflexe quotidien pour toutes vos questions relatives à la gestion des matières résiduelles.

ÉCOCENTRE ET CENTRE DE VALORISATION
DES MATIÈRES RÉSIDUELLES (CVMR)
15, boulevard Industriel, La Sarre
819-333-2807

LE PRINCIPE DES 3RV
Réduction à la source
Réemploi
Recyclage
Valorisation

MRC D'ABITIBI-OUEST
11, 5e Avenue Est
La Sarre (Québec) J9Z 1K7
819-339-5671

ZeroDechet@mrcao.qc.ca
ZeroDechetAO.ca



Chronique VERTE

Ensemble pour une saine gestion de nos matières résiduelles



Volume 17, Numéro 11, Décembre 2025

Zéro déchet, un seul clic vers une saine gestion de nos matières résiduelles et plus encore.

Calendriers de collecte 2025

- Pour connaître les jours de collecte : Authier, Authier-Nord, Languedoc, Macamic
- Quel couleur de bac mettre au chemin : Colombourg, Palmarolle, Ste-Germaine-Boulé
- Duparquet, Rapide-Danseur, Gallichan, Roquemaure
- Dupuy, Clerval
- La Sarre (Bleu), Chazel, Clermont, St-Eugène
- La Sarre (Rose), Rang 7 (La Sarre) au Grand Héron (Macamic)
- Rangs 8-10 Chazel, Normétal
- La Sarre (vert), Mancebourg, Saint-Lambert, La Reine
- Taschereau, Poularies
- Val-Saint-Gilles
- La Sarre... Attention valider votre secteur : Carte de La Sarre

**CALENDRIERS 2026
À VENIR**

CVMR

La Sarre

Localisation Google en cliquant sur la carte

Boulevard Industriel

2 km

111

vers Maca

vers Palmarolle

Écocentre et Centre de valorisation des matières résiduelles (CVMR) - Inforoute de la MRC d'Abitibi-Ouest

Horaire de l'Écocentre 2025 **Pour savoir quand l'Écocentre est ouvert ou fermé**

Matières acceptées **Favoriser un meilleur tri**

Outils interactifs pour savoir comment disposer adéquatement de chaque matière

Liens utiles

- Éco-peinture: Localisez un dépôt de peinture près de chez vous
- Recyc-Québec : Ça Va où?
- Bac impact: matières recyclables

QUESTIONS... COMMENTAIRES :

zeroDechet@mrcao.qc.ca 819-339-5671 poste 257

**ÉCOCENTRE ET CENTRE DE VALORISATION
DES MATIÈRES RÉSIDUELLES (CVMR)**
15, boulevard Industriel, La Sarre
819-333-2807

LE PRINCIPE DES 3RV
Réduction à la source
Réemploi
Recyclage
Valorisation

MRC D'ABITIBI-OUEST
11, 5e Avenue Est
La Sarre (Québec) J9Z 1K7
819-339-5671

ZeroDechet@mrcao.qc.ca
ZeroDechetAO.ca



Pendant que la nature se repose, Volume 16, Numéro 10, Novembre 2025 préparons un Noël tout en douceur.



Alors que novembre s'installe doucement, la nature se met en pause et nous invite à en faire autant. C'est le moment idéal pour ralentir le rythme, préparer la saison froide et réfléchir à la façon dont nous voulons vivre le temps des Fêtes.

En planifiant dès maintenant, nous pouvons faire des choix plus doux pour la planète, pour notre entourage et pour nous-mêmes. Inspirons-nous du repos de la nature pour accueillir un Noël simple, chaleureux et écoresponsable... Un Noël où chaque geste compte et où la bienveillance prend racine.

Les Fêtes ne commencent pas le 1^{er} décembre...

Chaque année, la frénésie des Fêtes semble s'installer plus tôt : vitrines illuminées, publicités de rabais, musique de Noël avant la neige... Pourtant, novembre nous offre une belle occasion de ralentir.

En planifiant dès maintenant, on se donne le temps de faire des choix sensés, de consommer autrement et de préserver l'esprit véritable du temps des Fêtes : la douceur, le partage et la gratitude.

Se préparer à l'avance, c'est refuser la précipitation. C'est aussi se donner la chance de créer un Noël plus vert, plus humain et plus conscient. Les plus beaux souvenirs ne viennent pas de ce qu'on achète, mais de ce qu'on partage.



★ Vers des Fêtes écoresponsables

Offrir autrement

Offrir un cadeau, c'est d'abord offrir une attention. Pourquoi ne pas miser sur des cadeaux d'expérience, des produits locaux ou des créations artisanales? Un repas maison, un savon naturel, un petit pot de confiture, une plante... autant de présents simples, porteurs de sens et de chaleur humaine. Et si l'on offrait du temps plutôt qu'un objet : une promenade, un service rendu, un moment partagé ?

★ Réduire les emballages et la surconsommation

Les papiers brillants et rubans plastifiés remplissent trop vite nos poubelles. Pensons à des emballages réutilisables : sacs de tissu, foulards, boîtes décorées, journaux colorés. Les éléments naturels : cocottes, branches, ficelles, feuilles séchées remplacent avantageusement les ornements artificiels. Moins d'artifices, plus d'authenticité.

★ Savourer sans gaspiller

Les repas des Fêtes riment trop souvent avec surplus. En planifiant bien ses menus et en cuisinant avec créativité, on évite le gaspillage alimentaire. Les restes deviennent de nouvelles créations : soupe, pâté, sandwich, bouillon.

Chacun d'entre nous peut agir; que ce soit en triant, en donnant une seconde vie à un objet ou en planifiant ses achats pour éviter le gaspillage.

« Réduire, réutiliser, recycler et valoriser » ce ne sont pas que des mots mais des actions visant à construire notre avenir.

Un temps pour soi... et pour les autres

Les Fêtes peuvent être une période lumineuse pour plusieurs, mais aussi un moment difficile pour certains : aînés isolés, personnes seules, familles en situation de précarité.

Pensons à eux dans nos préparatifs :

Un appel, une visite, un petit geste ou un repas partagé peut réchauffer bien plus qu'un cadeau;

Donner du temps à une maison de retraite, à un organisme communautaire, ou à une banque alimentaire, c'est offrir la plus belle des présences.

Et si...notre Noël devenait aussi celui de la solidarité et de la bienveillance ?

Prendre soin des autres, c'est aussi prendre soin de notre communauté et donc, de notre environnement social. La douceur se cultive, comme la nature en hiver.

La nature en dormance : un modèle de sagesse

En novembre, la nature se met au repos. Les arbres se délestent de leurs feuilles, les animaux préparent l'hiver, la terre s'apaise.



Ce ralentissement naturel est un message discret, mais puissant : il nous rappelle que tout a besoin de pauses, de silence et de simplicité. En observant la nature, on apprend à ralentir nous aussi, à savourer le moment présent, à consommer moins mais mieux.

Ce n'est pas parce que la nature sommeille que la vie s'arrête. Au contraire, elle se prépare doucement à renaître. Faisons de même : préparons un Noël plus doux, plus respectueux de nos ressources et de

★ Choisir la douceur

Novembre nous invite à ralentir, à réfléchir et à poser des gestes conscients avant que ne s'installe la frénésie de décembre.

En s'inspirant de la nature en repos, on apprend à célébrer autrement: avec simplicité, respect et bienveillance.

« La vraie magie de Noël n'est pas dans les lumières qu'on allume, mais dans la chaleur qu'on partage. »



Cet automne, faisons tomber les déchets, **Volume 16, Numéro 9, Octobre 2025** pas nos bonnes habitudes!

L'automne s'installe doucement, enveloppant nos paysages de riches couleurs flamboyantes. C'est la saison où la nature nous offre son dernier spectacle avant l'arrivée de l'hiver. Les arbres se parent de rouge, d'or et d'orangé, puis se délestent tranquillement de leurs feuilles, rappelant qu'il est temps, pour nous aussi, de faire le tri et de se préparer à la saison froide.

Mais attention, ce changement de saison peut aussi être synonyme de gaspillage si l'on n'y prend pas garde : sacs de plastique pour les feuilles mortes, résidus verts envoyés aux ordures, surconsommation liée à la préparation de l'hiver... Heureusement, avec quelques gestes simples, il est possible de valoriser la générosité de l'automne.

L'automne, saison du tri et du grand ménage vert

L'automne, ce n'est pas seulement la saison des couleurs flamboyantes et des pommes croquantes... c'est aussi le moment idéal pour faire du tri, désencombrer sa maison et préparer son terrain pour l'hiver, tout en réduisant ses déchets. Un petit ménage maintenant = moins de gaspillage et plus d'efficacité cet hiver !

Au jardin : les feuilles mortes sont précieuses

Évitez les sacs de plastique en utilisant les feuilles comme paillis naturel pour protéger vos plates-bandes et vos arbres durant l'hiver.

Compostez les feuilles brunes. Elles sont parfaites pour équilibrer votre compost domestique mais si vous devez les ramasser, utilisez des sacs de papier et déposez-les au CVMR ou validez si votre municipalité dispose d'un site de résidus verts.

💡 *Mélangez les feuilles mortes avec des résidus verts (tonte, épiluchures) pour un compost riche et équilibré.*

À la maison : on désencombre et on valorise

Profitez de la saison pour faire un grand ménage des placards et du garage. Donnez ce qui est encore en bon état : vêtements, jouets, articles ménagers apportez-les à la Friperie, à la Maison St-André ou à la Ressourcerie le Filon vert. Évitez de jeter dans les ordures des objets comme les piles, les pneus, l'électronique, la peinture ou vos matériaux; recyclez correctement et apportez tout à l'Écocentre

💡 *Avant de jeter, demandez-vous : « Quelqu'un d'autre pourrait-il en avoir besoin ? »*

En résumé

L'automne est une période de transition idéale pour :

- Réduire à la source en donnant et en réparant;
- Composter et recycler correctement;
- Protéger votre maison et votre terrain tout en pensant à l'environnement.

💡 *Petit geste, grand impact ! En adoptant ces habitudes, vous préparez non seulement l'hiver, mais vous contribuez*



Journée mondiale de l'habitat

Chaque année, le premier lundi d'octobre, on souligne la Journée mondiale de l'habitat, une initiative des Nations Unies pour rappeler que notre maison, notre quartier et notre communauté jouent un rôle essentiel dans la santé de la planète et de ses habitants. Cette journée est une occasion parfaite pour réfléchir à la façon dont nous habitons nos espaces et comment nous pouvons les rendre plus durables et plus responsables.

À la maison : réduire son impact écologique

Votre maison peut devenir une véritable alliée pour la planète grâce à de simples gestes :

- Économiser l'eau : installez des pommeaux de douche à faible débit ou récupérez l'eau de pluie pour le jardin.
- Réduire l'énergie : remplacez vos ampoules par des DEL, baissez le chauffage d'un degré et portez un chandail chaud, éteignez les appareils en veille.
- Réduire les déchets : optez pour des produits durables et évitez les articles à usage unique.

💡 *Chaque geste compte !*

Une maison écoénergétique réduit vos factures ET votre empreinte écologique.

Dans votre communauté : mieux gérer les ressources

Une collectivité durable repose sur la gestion responsable des matières résiduelles. Utilisez l'écocentre pour vos objets encombrants ou dangereux, encouragez les projets de réutilisation et de partage : friperies, marchés de seconde main, trocs communautaires, soutenez les initiatives locales visant à réduire le gaspillage alimentaire et la consommation.

Un habitat sain et durable, c'est aussi :

- Des espaces verts accessibles pour favoriser la biodiversité;
- Un air et une eau de meilleure qualité;
- Des milieux de vie sécuritaires et inclusifs;





Rentrée joyeuse et écolo

Volume 16, Numéro 8, Septembre 2025

Entre souvenirs d'été et petits gestes malins

Changement de saison, changement de style !

Notre chronique se refait une beauté : plus courte, plus aérée, plus ludique... mais toujours aussi remplie de bonnes idées pour vivre écolo au quotidien. Parce qu'on peut sauver la planète et garder le sourire!



Ah... la fin des vacances ! Les valises sont vidées (ou presque), les sandales commencent à céder la place aux espadrilles, et l'air du matin recèle ce petit quelque chose qui nous rappelle que l'automne attend son tour, discrètement, au coin de la rue. La rentrée est là : un joyeux mélange d'excitation, d'organisation et... de café supplémentaire.

Mais qui dit retour à la normale ne veut pas dire retour au gaspillage ! Profitons de cette énergie de septembre pour adopter des habitudes qui prolongent la légèreté de l'été tout en préservant notre belle planète.



Alléger le cartable... et la poubelle

Cahiers recyclés, crayons rechargés, boîte à lunch réutilisable : chaque petit geste évite qu'un bout d'été finisse au dépotoir. On peut même transformer les feuilles à moitié utilisées en carnet maison, parfait pour griffonner ses grandes idées (ou sa liste d'épicerie).



Cuisiner la fin de saison

Les marchés regorgent encore de tomates juteuses, de courgettes croquantes et de maïs doré. Faites-en des conserves, des sauces, ou congelez-les : c'est comme mettre l'été en pot pour le savourer en plein janvier.



Le grand retour des lunches

Qui dit fin de l'été dit aussi retour des boîtes à lunch ! Mais pas question de retomber dans la routine plastique et emballages jetables.

- Optez pour des contenants réutilisables et légers;
- Glissez des fruits de saison (pommes croquantes, poires juteuses) pour remplacer les collations suremballées;
- Pensez aux restes créatifs : le chili de la veille devient un taco express, la salade de pâtes se transforme en repas de roi.

Garde l'énergie des vacances

Les matins restent doux : parfaits pour marcher ou pédaler jusqu'au travail ou à l'école. Bonus : moins de trafic, plus d'oiseaux.



Ranger... intelligemment

Le grand ménage de la rentrée est aussi un tri écolo : donner les vêtements qui ne font plus, recycler l'électronique dormant, et réparer plutôt que jeter. Comme ça, l'espace se libère... et l'esprit aussi.



Garder un pied dans l'été

Même si l'horaire se remplit, planifiez de petites pauses plein air même après la reprise : un pique-nique improvisé, un café sur le balcon, une balade au parc. L'été file, mais la nature, elle, reste à portée de main.





Consommer moins, mieux et autrement!

Volume 16, numéro 7, juillet 2025

Avez-vous déjà entendu parler de votre **empreinte écologique**? Ce concept mesure l'impact de nos modes de vie sur l'environnement. Il évalue la superficie de terre et d'eau biologiquement productive nécessaire pour produire les ressources que nous consommons (alimentation, transport, logement, biens, etc.) et absorber les déchets que nous générons, en particulier nos émissions de gaz à effet de serre (GES).

En d'autres mots, plus notre empreinte est grande, plus nous sollicitons la planète... et à l'échelle mondiale, nous vivons au-dessus de nos moyens écologiques. Si tout le monde vivait comme un Québécois moyen, il faudrait environ 3 planètes terre pour subvenir à nos besoins!

Réduire notre empreinte écologique, c'est donc contribuer directement à ces objectifs climatiques. Cela passe par des gestes concrets au quotidien: **consommer moins, mieux, et autrement.**

La gestion des matières résiduelles: un levier souvent sous-estimé

Chaque objet acheté, utilisé puis jeté possède une empreinte écologique. L'extraction des matières premières, la fabrication, le transport, l'emballage, l'utilisation et l'élimination finale entraînent tous une consommation d'énergie, d'eau et de ressources naturelles, en plus d'émettre des GES.

C'est pourquoi le principe des 3RV (Réduction à la source, Réemploi, Recyclage, Valorisation) est au cœur de la gestion des matières résiduelles au Québec. Le plus grand potentiel de réduction d'impacts se situe à la source: éviter de produire un déchet est toujours plus écologique que de tenter de le gérer après coup.

Manger avec conscience grâce aux marchés publics

L'alimentation représente une part importante de notre empreinte écologique, notamment en raison du transport, de l'emballage, de la transformation et de l'élevage intensif. Adopter une alimentation plus sobre en ressources, c'est un des gestes les plus efficaces pour réduire notre impact environnemental... et ça commence souvent au marché public!

Réduire la viande, sans compromis sur le goût

La production de viande, surtout de bœuf, est énergivore et génère une quantité importante de gaz à effet de serre, notamment du méthane. Sans nécessairement devenir végétarien, intégrer plus de repas végétariens ou à base de protéines végétales dans sa semaine (comme les légumineuses, le tofu ou les œufs) est un geste puissant. Les marchés regorgent de produits locaux qui permettent de cuisiner de façon savoureuse et équilibrée, sans viande.

Privilégier le local... un choix gagnant

Acheter des aliments cultivés ou produits localement, c'est :

- ✕ réduire le transport (donc les GES associés);
- ✕ soutenir l'économie régionale et les petits producteurs;
- ✕ avoir accès à des produits plus frais et souvent moins emballés.

Les marchés publics permettent aussi de connaître les producteurs et leurs pratiques, ce qui favorise une consommation plus éclairée.

Manger de saison...un retour au rythme naturel

Suivre le rythme des saisons, c'est profiter des aliments à leur pic de fraîcheur, souvent plus nutritifs, plus savoureux et plus économiques. En été, on célèbre les fraises, les tomates et les concombres; à l'automne, les courges, les pommes et les carottes prennent le relais. Les marchés publics sont une excellente boussole pour redécouvrir ce cycle naturel.

En résumé

Manger avec conscience, c'est reconnecter notre assiette à notre territoire et à notre planète. Et le marché public devient alors bien plus qu'un lieu d'achat: c'est un carrefour de saveurs, de rencontres humaines... et d'engagement environnemental.

Journée mondiale de la population

Chaque année, le 11 juillet, la *Journée mondiale de la population* nous invite à réfléchir sur l'impact grandissant de l'humanité sur la planète. Nous sommes maintenant plus de 8 milliards à partager les mêmes ressources : terres cultivables, forêts, eau, air. Dans ce contexte, chaque geste compte, surtout lorsqu'il est multiplié par des millions. Et c'est justement là que réside notre plus grand pouvoir : réduire à la source.

Consommer moins, mais mieux

Le premier pas pour alléger notre empreinte écologique est de remettre en question nos habitudes d'achat. Acheter, ce n'est pas neutre: chaque produit a nécessité des ressources, du transport et de l'énergie. Optez pour des gestes concrets:

- ✕ adopter la règle des 3 questions avant un achat :
 - ☼ *En ai-je vraiment besoin?*
 - ☼ *Est-ce durable?*
 - ☼ *Puis-je l'obtenir autrement (emprunt, seconde main)?*
- ✕ choisir des produits durables, réparables et locaux autant que possible;
- ✕ réduire le superflu (gadgets électroniques, mode éphémère, promotions attrayantes mais inutiles).

👉 **Astuce :** Dresser une liste d'achats réfléchie plutôt que de succomber aux achats impulsifs.

Réduction à la source: le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas

Avant de recycler ou composter, pensons à éviter de produire des déchets en premier lieu. Quelques réflexes simples :

- ✕ refuser ce dont on n'a pas besoin (sacs, pailles, dépliant, échantillons);
- ✕ réutiliser (bocaux, sacs en tissu, vêtements, contenants de tous les jours);
- ✕ réparer (appareils, meubles, vêtements);
- ✕ acheter en vrac ou à faible emballage.

💡 **Saviez-vous?** Une famille québécoise moyenne jette plus de 700 kg de déchets par année. La majorité aurait pu être évitée ou détournée de l'enfouissement.

L'alimentation : un levier puissant

L'alimentation représente près de 25 à 30 % de notre empreinte écologique individuelle. Agir à ce niveau, c'est agir vite et efficacement. Quelques gestes:

- ✕ planifier les repas pour éviter le gaspillage alimentaire;
- ✕ favoriser les produits locaux et de saison;
- ✕ réduire la viande rouge au profit de protéines végétales ou de viandes locales à faible impact;
- ✕ éviter les aliments suremballés et choisir des formats familiaux ou en vrac.

Multiplier l'impact : parler, partager, inspirer

Les petits gestes du quotidien prennent tout leur sens quand ils deviennent contagieux :

- ✕ parlez de vos choix autour de vous;
- ✕ partagez vos bons coups et découvertes écoresponsables sur les réseaux sociaux;
- ✕ impliquez vos enfants, vos collègues, vos voisins.

Ensemble, nous créons une culture du « moins mais mieux »

En conclusion, la *Journée mondiale de la population* n'est pas seulement un rappel du nombre grandissant d'humains sur la terre. C'est aussi une invitation à prendre conscience de notre responsabilité collective. En adoptant des habitudes plus sobres, plus locales et plus durables, nous diminuons notre empreinte écologique en plus de participer à un effort planétaire... un geste à la fois.





L'été sans déchets : mode d'emploi

Volume 16, numéro 6, juin 2025



L'été, c'est la saison des plaisirs simples : les pique-niques entre amis, les festivals, les BBQ en famille et les escapades en plein air. Mais c'est aussi une période où notre production de déchets peut grimper en flèche... sans qu'on s'en rende compte. Nous vous proposons quelques astuces concrètes pour profiter de la belle saison, tout en gardant notre bac à déchets (presque) vide!

Le pique-nique zéro déchet :

Quoi de plus simple et joyeux qu'un pique-nique partagé sous le soleil? Une couverture étendue sur l'herbe, des rires d'enfants qui courent, des plats cuisinés à déguster ensemble, et ce petit vent d'été qui donne à ces moments magiques une légèreté si particulière.

Que ce soit au parc, au bord d'un lac ou dans la cour arrière, le pique-nique est un vrai rituel estival, synonyme de convivialité, de détente... et de bons souvenirs. Et si on en profitait pour en faire aussi un moment tout en douceur pour la planète?

Plutôt que d'opter pour les assiettes et ustensiles jetables, prépare ton sac à pique-nique réutilisable :

- Vaisselle incassable ou en inox;
- Serviettes en tissu (on évite les essuie-tout);
- Bouteilles et gourdes réutilisables;
- Contenants hermétiques ou emballages à la cire d'abeille pour les sandwiches.



Astuce : prépare tes portions à l'avance pour éviter les surplus. Tu peux aussi garder un petit « kit zéro déchet » dans ta voiture ou ton sac à dos avec une cuillère, une fourchette et un gobelet pliable.

Le marché public : un allié écolo

Flâner entre les étals colorés, discuter avec les producteurs d'ici, sentir les odeurs de fraises fraîches et de fines herbes... Le marché public, c'est bien plus qu'un lieu d'achats : c'est une expérience locale, humaine et savoureuse.

En plus de nous offrir des produits frais et de saison, il nous permet de réduire notre empreinte écologique en évitant les emballages inutiles et en soutenant l'agriculture de proximité. Bref, faire son marché, c'est poser un petit geste concret pour un été plus vert... et bien rempli!

Juin marque l'ouverture des marchés : profite-en pour réduire ton empreinte!

- Apporte tes sacs réutilisables et filets à légumes;
- Achète des produits en vrac ou sans emballage;
- Encourage les producteurs locaux pour réduire le transport et l'emballage.



Conseil : choisis les produits "moches" ou imparfaits, souvent boudés mais tout aussi délicieux.

Conclusion

Adopter un mode de vie sans déchets pendant l'été ne signifie pas renoncer au plaisir. Au contraire, c'est souvent l'occasion de ralentir, de planifier mieux... et d'en profiter davantage! Chaque geste compte.



Plus on est nombreux à les faire, plus l'impact collectif est grand.

Juin... Mois des pollinisateurs :

La semaine des pollinisateurs aura lieu de 16 au 22 juin 2025. On ne le dit jamais trop : aider les pollinisateurs est crucial pour la production alimentaire et la santé des écosystèmes. Ils jouent un rôle essentiel dans la reproduction de nombreuses plantes, incluant des cultures vivrières en plus de contribuer à la diversité des écosystèmes et à la production de miel, gelée royale, cire d'abeilles et autres produits.

Toutefois, les pollinisateurs ont besoin d'aide d'avril à octobre. Au cours de cette période, repousser la tonte de quelques semaines ou réservez un petit coin et plantez-y des fleurs sauvages, bref... soyons attentifs à nos petits pollinisateurs.

BBQ et fêtes d'été responsables

L'été, c'est aussi la saison des grillades entre amis, des longues soirées festives sous les guirlandes et des rires qui s'étirent jusqu'à la tombée du jour. Que ce soit un BBQ dans la cour, une fête de quartier ou un souper partagé au chalet, ces moments sont faits pour célébrer... sans trop se compliquer la vie.

Et bonne nouvelle : il est tout à fait possible de faire rimer plaisir et responsabilité! En adoptant quelques réflexes simples, nos rassemblements peuvent être aussi doux pour l'environnement que pour nos papilles.

Lors des rassemblements, les déchets s'accumulent vite :

- Privilégie les aliments en vrac ou en gros formats (moins d'emballages!);
- Mets à disposition un coin de tri : bac de recyclage, bac à compost et sac de retour consigné;
- Évite les décorations jetables : opte pour des guirlandes réutilisables, des nappes en tissu, etc.

Idée verte : propose un défi « zéro déchet » à tes invités : qui produira le moins de déchets durant la soirée?

Sorties plein air sans trace

L'été nous appelle dehors : randonnées en forêt, baignades en rivière, nuits en camping sous les étoiles... Rien de tel que la nature pour se ressourcer. Mais pour qu'elle reste belle et accueillante pour tous, humains et animaux, chaque sortie doit se faire dans le respect du milieu.

Laisser aucun déchet derrière soi, rester sur les sentiers, minimiser notre impact : voilà les bases d'une aventure « sans trace ». Parce que la meilleure empreinte qu'on peut laisser en plein air... c'est lorsqu'il n'y en a aucune !

Que ce soit en camping, en randonnée ou en canot, laisse la nature intacte :

- Apporte une petite poubelle et un sac pour les matières compostables;
- Utilise des produits biodégradables pour l'hygiène;
- Réduis l'emballage de tes repas à l'avance.

Règle d'or : ce que tu apportes, tu le rapportes; pas de déchets laissés dans la nature !



Journée mondiale de l'environnement

La Journée mondiale de l'environnement 2025 sera célébrée le 5 juin 2025, autour du thème « Lutte contre la pollution plastique ».

Le programme de cette année met l'accent sur l'impérieuse nécessité d'éradiquer les déchets plastiques, un problème environnemental répandu qui impacte les écosystèmes et la santé humaine partout dans le monde.



L'éveil de la nature **Volume 16, numéro 5, mai 2025**

Le mois de mai est synonyme de renouveau : la neige a (*enfin*) disparu, les journées s'allongent et les premiers bourgeons nous rappellent qu'il est temps de reconnecter avec la terre. Jardiner, c'est bien, mais jardiner de façon écologique, c'est encore mieux pour notre santé, notre environnement et toute la biodiversité qui nous entoure !

Créer un jardin écologique : un geste concret pour la nature d'ici

Créer un jardin écologique, c'est beaucoup plus qu'ajouter quelques plantes. C'est s'inspirer de la nature, favoriser la biodiversité et limiter notre impact environnemental. Voici quelques gestes simples pour transformer votre coin de verdure en véritable refuge écologique.

Miser sur des plantes locales et rustiques

Le climat abitibien, avec ses hivers longs et ses étés parfois secs ou capricieux, demande des végétaux résistants. Optez pour des **plantes indigènes**, comme l'**asclépiade** (idéale pour les papillons monarques), l'**échinacée pourpre**, ou encore l'**arnica**. Ces espèces s'intègrent naturellement à notre sol, demandent peu d'arrosage et résistent mieux aux variations de température.

Pour les potagers, les variétés de légumes adaptés aux saisons courtes sont vos meilleurs alliés : pensez aux **radis, pois, laitues, kale et fines herbes**, parfaits pour une récolte rapide et satisfaisante.

Favoriser les pollinisateurs et la petite faune locale

En Abitibi, les abeilles, les bourdons, les papillons et même certains coléoptères jouent un rôle crucial. En leur offrant des fleurs mellifères et en évitant les produits chimiques, vous contribuez à préserver ces alliés naturels.

Installez un **hôtel à insectes**, une **petite mare** ou laissez un coin plus sauvage pour accueillir crapauds, oiseaux et hérissons. Une simple souche d'arbre, une haie dense ou un petit tas de pierres peuvent offrir un abri précieux à de nombreux petits habitants.

Utiliser intelligemment l'eau

Même si on pense à l'Abitibi comme une terre de lacs, l'eau demeure une ressource précieuse. Récupérez l'eau de pluie dans des barils, paillez vos plants pour garder l'humidité, et arrosez tôt le matin ou en soirée pour éviter l'évaporation.

Valoriser vos restes... en compost

Le compostage domestique est un excellent moyen de réduire vos déchets tout en nourrissant votre jardin. C'est un geste simple qui fait une vraie différence à l'échelle locale.

Recycler, réutiliser, repenser

Utilisez du bois récupéré pour vos bacs à fleurs, transformez de vieux pneus en jardinières ou donnez une seconde vie à des objets inutilisés. Les idées ne manquent pas.

Créer un jardin écologique chez nous, c'est adapter nos pratiques au territoire, valoriser notre biodiversité et participer à un mode de vie plus durable. Que vous soyez en ville, au village ou en milieu plus rural, chaque parcelle de terre peut devenir un petit havre de nature.

En mai, plantons pour demain !

Mai en mode nature : relevez le défi pissenlit!

Et si on laissait pousser la vie ?

En mai, un simple geste peut avoir un impact immense : laisser pousser les pissenlits.

Ces fleurs jaunes, souvent arrachées sans merci, sont en réalité des alliées précieuses de la biodiversité. Elles sont parmi les premières sources de nectar pour les abeilles et les pollinisateurs, tout juste sortis de l'hiver. En participant au défi pissenlit, vous choisissez de retarder la tonte de votre pelouse pour favoriser un début de saison nourrissant pour la faune locale.

Mais ce n'est pas tout ! Ce geste s'inscrit dans un mouvement plus large en faveur d'un entretien de terrain plus naturel et plus durable.

Favoriser l'herbicyclage : et si vous laissiez votre gazon... tranquille?

Avec le retour du beau temps, la valse des tondeuses reprend du service un peu partout. Mais avant de sortir le sac de ramassage et de remplir les bacs de résidus, avez-vous déjà pensé à **laisser les rognures de gazon sur place** ? C'est ce qu'on appelle l'**herbicyclage**, une pratique simple, naturelle et pleine d'avantages.

Pourquoi c'est une bonne idée ?

Loin d'être négligée, une pelouse « herbicyclée » est en fait plus saine, plus verte et plus écolo. Voici pourquoi :

- **Engrais naturel** : Les rognures se décomposent rapidement et restituent jusqu'à 30 % des besoins en azote de votre gazon;
- **Réduction des déchets** : Moins de sacs à sortir, moins de transport, moins d'enfouissement. Bref ça diminue notre empreinte collective;
- **Économie de temps et d'argent** : Moins de fertilisants, moins d'arrosage, et pas besoin de ramasser l'herbe;
- **Protection contre la sécheresse** : Une fine couche de rognures garde le sol plus frais et plus humide, ce qui est particulièrement utile en période de chaleur ou de vent.

Comment bien pratiquer l'herbicyclage ?

Quelques bons réflexes pour en tirer le meilleur :

- **Tondez souvent** (idéalement une fois par semaine) pour éviter que les rognures soient trop longues;
- **Ne coupez pas trop court** : conservez une hauteur de 7 à 8 cm. Cela aide la pelouse à rester forte et à mieux concurrencer les mauvaises herbes;
- **Évitez de tondre quand le gazon est mouillé** pour ne pas créer de paquets d'herbe.

Un geste local qui compte

Dans notre région, où les périodes de croissance sont courtes mais intenses, l'herbicyclage permet de **nourrir le sol naturellement**, tout en réduisant le volume de résidus à gérer.

Et si vous craignez que la pelouse ait l'air négligée, détrompez-vous : **les fines rognures sont invisibles** une fois bien étalées... mais leurs effets, eux, se feront rapidement sentir !

Et pour aller plus loin...

- Intégrez une petite zone **sans tonte**, pour la biodiversité.
- Combinez l'herbicyclage avec le **compostage des feuilles mortes** à l'automne.
- Transformez vos pelouses traditionnelles en espaces comestibles ou fleuris... moins de tonte, plus de vie !

Et si cet été, vous choisissiez de travailler moins pour un gazon plus vert ?

Les pissenlits, sont...

- Comestibles (jeunes feuilles, fleurs, racines);
- Essentiels pour les pollinisateurs;
- Indicateurs d'un sol vivant et actif;
- Compléments parfaits à l'herbicyclage.

Ensemble, même en ville !

Que vous soyez en milieu rural ou urbain, ces gestes sont accessibles à toutes et à tous. Plusieurs municipalités commencent à reconnaître la valeur des pelouses naturelles et fleuries.

En participant, vous envoyez un signal clair :

Le respect de la nature commence chez soi !



Vers un système de consigne

Source : Consignation

Volume 16, numéro 4, avril 2025
moderne et écoresponsable

Dans le but de réduire notre empreinte écologique, le gouvernement du Québec annonce, en janvier 2020 son intention de moderniser le système de consigne avec pour objectif de récupérer et recycler un plus grand nombre de contenants de boisson consignés et de trouver des façons de mieux récupérer et valoriser les matières.

Consigner ses contenants de boisson, c'est poser un véritable geste pour l'environnement. Le tri des contenants de boisson par matière permet une récupération optimale. Ainsi, les matières comme l'aluminium, le plastique et le verre sont traitées et recyclées dans un circuit réservé à la consigne. Celle-ci offre un meilleur rendement que tout autre méthode de récupération des matières, car tous les contenants de boisson récupérés sont recyclés à 100 %. Le retour des contenants par les citoyens est aussi une manière de lutter contre les changements climatiques en réduisant les besoins d'extraction de matières premières pour fabriquer de nouveaux contenants de boisson.

Contenants visés par les phases de la modernisation



Phase 1: 1^{er} novembre 2023

Tous les contenants de boisson en aluminium de 100 ml à 2 litres. À ce moment, la consigne passe de 5 à 10 cents.



Phase 2: 1^{er} mars 2025

Tous les contenants de boisson en plastique de 100 ml à 2 litres



Montant de la consigne et valeur des sacs au 1^{er} mars 2025

Vous pouvez rapporter des sacs de contenants « Consignation » chez les détaillants participants ([consultez la liste](#)) et obtenir un remboursement rapide. La valeur du sac a été établie selon la capacité moyenne du sac pour chaque type de contenant. Attention... la reprise ou non des sacs demeure à la discrétion des détaillants.

Phase 3: 1^{er} mars 2027

Tous les contenants de boisson en verre et en carton multicouche de 100 ml à 2 litres



Type de contenant	Format	Exemple de contenant	Valeur de la consigne unitaire	Quantité prédéterminée	Montant remboursé
Sac de canettes mélangees	100 ml à 499 ml		10¢	240	24,00 \$
Sac de canettes grand format	500 ml et plus		10¢	190	19,00 \$
Sac de bouteilles de plastique mélangees	100 ml à 299 ml		10¢	120	12,00 \$
Sac de bouteilles de plastique moyen format mélangees	300 ml à 1 l		10¢	140	14,00 \$
Sac de bouteilles de plastique grand format mélangees	1 l à 2 l		10¢	50	5,00 \$
Caisse de bouteilles de verre	300 ml à 499 ml		10¢	24	24,00 \$
Caisse de bouteilles de verre grand format	500 ml et plus		25¢	12	3,00 \$

Le tableau présente une moyenne de contenants par sac en fonction des formats les plus généralement utilisés.

Contenants non visés par la modernisation

- Les contenants de boisson de **moins** de 100 ml et de **plus** de 2 litres peu importe la matière;
- Le yogourt à boire et les suppléments de repas; par exemple, Yop, Ensure, etc.;
- Les jus en format familial en conserve;
- Les boîtes de conserve par exemple, le jus de tomate ou le jus d'ananas;
- Les contenants de détergents ou de savon;
- Les concentrés, les prêts-à-mélanger, les condiments par exemple les bouillons, les sauces;
- Les emballages souples par exemple la pochette souple ou de type « vinier »;
- Les contenants où la boisson est servie au point de vente; par exemple, un verre de café en carton.



La modernisation de la collecte sélective et la modernisation du système de consigne au Québec sont deux initiatives complémentaires visant à améliorer la gestion des matières résiduelles et à augmenter les taux de récupération et de recyclage. Elles ont pour objectifs communs d'**augmenter la récupération des matières recyclables** (les deux systèmes visent à détourner les matières valorisables des sites d'enfouissement), de **réduire la contamination des matières** (en séparant efficacement les matières recyclables et les contenants consignés, la qualité des matières récupérées est améliorée) et de **responsabiliser les producteurs** (les deux initiatives s'inscrivent dans le principe de la responsabilité élargie des producteurs (REP), où les entreprises qui mettent des produits sur le marché doivent en gérer la fin de vie).

Impact global attendu :

- ⇒ Hausse des taux de recyclage à plus de 75%;
- ⇒ Réduction des matières résiduelles destinées à l'enfouissement;
- ⇒ Meilleure valorisation des matières pour favoriser une économie circulaire.

La modernisation de la collecte sélective et celle du système de consigne au Québec s'inscrivent dans la vision globale du Plan d'action pour une économie verte (PAV) du Québec et du Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) et forment un **ensemble cohérent et complémentaire** pour améliorer la gestion des matières résiduelles.

En responsabilisant les producteurs, en réduisant la contamination des matières recyclables et en augmentant les taux de récupération, ces initiatives permettent d'optimiser le système de gestion des déchets. Ensemble, elles contribuent à une **économie circulaire** plus efficace, à une réduction des déchets envoyés à l'enfouissement et à l'atteinte des objectifs environnementaux du Québec, notamment celui du **zéro déchet d'ici 2030**.



Du nouveau dans le bac... bleu! **Volume 16, numéro 3, mars 2025**

Source : Ville en vert

Depuis le 1^{er} janvier 2025, le tri des matières recyclables est grandement facilité grâce à la modernisation de la collecte sélective. Cette initiative vise à augmenter la quantité de matières effectivement recyclées. Désormais, Éco Entreprises Québec, l'organisme désigné par le gouvernement provincial, supervise l'ensemble du processus de récupération et de recyclage à l'échelle du Québec.

Auparavant, la gestion de la collecte sélective était fragmentée : les municipalités s'occupaient du financement, des collectes, du transport, de la sensibilisation et du tri, tandis que chaque centre de tri devait trouver des débouchés pour les matériaux récupérés. Avec la prise en charge complète par Éco Entreprises Québec, la liste des matières acceptées dans le bac de récupération est désormais uniformisée à travers la province, et la couleur des bacs sera la même partout au Québec.

Mais quel rôle avons-nous, en tant que citoyens, dans ce nouveau système? Notre engagement peut-il réellement influencer le recyclage de nos matières?

Un processus... Deux étapes.

D'abord, il faut départager deux concepts souvent utilisés de manière interchangeable : la **récupération** et le **recyclage**.

Synonyme de ce que l'on appelle la « collecte sélective », la **récupération** est le **geste que l'on fait en triant nos matières recyclables** à la maison, au travail, en tout temps, puis en les mettant dans le bac de récupération.

Le recyclage débute une fois que nos matières recyclables sont sorties du centre de tri et qu'elles sont transformées en matières premières, afin de leur **redonner une deuxième, une troisième, une énième vie**.

Notre impact en tant que citoyen se situe donc au niveau de la récupération. Ainsi depuis le 1^{er} janvier 2025, qu'est-ce qu'y peut aller dans le bac de récupération et comment savoir ce qui est quoi?

Contenant : ce qui possède un bouchon ou un couvercle, que le contenant soit fait en papier, en carton, en verre, en plastique ou en métal (boîte de conserve, bouteille d'eau, contenant de jus, de yogourt, de sauce, de cosmétique, etc.);

Emballage : ce qui sert à transporter facilement les produits, que l'emballage soit fait en papier, en carton, en verre, en plastique ou en métal (sac de plastique de toutes sortes, barquette de styromousse, sac en filet d'oignons, emballage de brosse à dents, boîte d'œufs, sac de croustilles, etc.);

Imprimé : ce qui peut présenter du texte, des images ou des motifs, que l'imprimé soit fait en papier ou en carton (reçu de caisse, boîte de céréales, feuille lignée, livre, cahier scolaire, boîte de déménagement vide, etc.).

Seulement trois exceptions s'appliquent à ces nouvelles règles : Les emballages de protection en polystyrène qui se défont en billes, puisqu'ils contaminent les autres matières lors du transport et du tri (blocs de styromousse dans les boîtes d'articles fragiles, particules de calage, etc.). Solution : rappez-les dans certains écocentres ou jetez-les aux ordures.

Les contenants en métal sous pression, c'est-à-dire les bombes aérosols, puisqu'elles peuvent exploser lorsque compressées ou soumises à la chaleur (fixatif à cheveux, assainisseur d'air, mousse à raser, etc.). Solution : rappez-les à l'écocentre avec vos autres résidus domestiques dangereux.

Le plastique polylactique, c'est-à-dire le plastique compostable ou biodégradable avec l'inscription « PLA », puisqu'il n'est pas composé d'une matière recyclable et qu'il ne se décomposera pas assez rapidement dans les conditions des sites municipaux de compostage (sacs de compost en PLA, ustensiles en PLA, contenants de nourriture pour emporter en PLA, etc.). Solution : jetez-les aux ordures.

Grâce à des règles plus simples, le tri est plus facile à faire à la maison, au travail, bref partout. Toutefois, il ne faut pas oublier de réduire notre consommation à la source avant même de penser à recycler ; et lorsque l'on doit se débarrasser d'une matière, on n'a qu'une seule question à se poser : « Est-ce un contenant, un emballage ou un imprimé ? »

Pour toute question en lien avec le tri de vos matières résiduelles, **visitez l'application « Ça va où ? »**.

Enfin, restez à l'affût de la campagne de sensibilisation de Bac Impact, la marque citoyenne d'Éco Entreprises Québec qui a pour mission d'éduquer et de sensibiliser la population aux nouvelles règles de la récupération et du recyclage.

Comment bien récupérer?

Pour ce qui est des manipulations à faire pour s'assurer de récupérer de manière responsable, on continue de faire ce qui était déjà recommandé :

1. Vider et rincer légèrement nos contenants et emballages;
2. Séparer les matières recyclables les unes des autres;
3. Placer les bouchons de moins de 5 centimètres de diamètre sur les contenants;
4. Faire une boulette avec notre papier d'aluminium, après avoir enlevé le plus gros de la nourriture.

Enfin, on évite de récupérer les matières souillées qui contamineront les autres, en plus d'émettre des odeurs nauséabondes, et on n'imbrique pas les matières les unes dans les autres (dans des boîtes ou des sacs fermés, par exemple), afin que leur identification soit claire et facilite le tri.

Il est donc crucial de se poser les **bonnes questions** et de poser les **bons gestes** pour faciliter le travail au centre de tri. En plaçant dans notre bac une matière qui ne devrait pas s'y trouver, on risque d'avoir un impact sur leurs équipements (machinerie bloquée, mécanismes brisés, explosion et incendies, etc.), ce qui occasionne des retards et donc l'accumulation des matières, en plus d'avoir un impact sur la santé des employés (dangers, émanations toxiques, moisissures, etc.).

En prenant une seconde de plus pour se demander si notre matière est réellement un contenant, un emballage ou un imprimé, on permet un meilleur tri à la source qui donnera alors un tri final de meilleure qualité et de valeur plus élevée sans avoir gaspillé de ressources.

Quels sont les objectifs de ces changements ?

On peut se demander quels sont les objectifs concrets visés par ces nouvelles règles. En plus d'uniformiser à l'échelle provinciale les matières recyclables et les bacs, Éco Entreprises Québec souhaite améliorer la recyclabilité (donner une deuxième vie au plus de matières possibles pour renforcer l'économie circulaire) et l'écoconception des contenants et emballages. Cette dernière repose sur une réduction de l'emballage, un meilleur approvisionnement en termes de traçabilité et de transparence, ainsi qu'une recyclabilité facilitée.

La responsabilité élargie des producteurs s'applique maintenant à tous les détenteurs de marque, les distributeurs et les metteurs en marché, afin de les rendre responsables de ce qui advient à la fin de la vie utile de leurs contenants et emballages : ce sont eux qui paient si leurs emballages sont complexes ou impossibles à recycler, par exemple, ce qui les encourage à les améliorer.



Quand les matières résiduelles deviennent un enjeu éthique Volume 16, numéro 2, février 2025

Le 20 février marque la **Journée mondiale de la justice sociale**, une occasion de réfléchir à la manière dont nous pouvons bâtir une société plus équitable, inclusive et durable. Ce thème, en lien direct avec la gestion des matières résiduelles, nous rappelle que nos choix de consommation et nos systèmes de gestion des déchets ne sont pas seulement des enjeux environnementaux, mais aussi sociaux.

Chaque déchet produit et chaque ressource gaspillée ont des conséquences, souvent supportées par les populations les plus vulnérables, que ce soit dans les pays en développement, où les déchets électroniques et plastiques affluent, ou ici, au Québec, où les inégalités d'accès aux services de tri et de valorisation demeurent.

Cette journée mondiale nous invite à agir concrètement pour un équilibre entre **justice sociale** et **protection de l'environnement**. Elle souligne l'importance de reconnaître le rôle des travailleurs du secteur des déchets, d'améliorer leurs conditions, de réduire notre empreinte écologique et de promouvoir des modèles économiques responsables qui profitent à tous.

Le 20 février, engageons-nous à repenser nos systèmes et à lutter contre les inégalités à travers des actions simples mais significatives. Ensemble, nous pouvons bâtir un avenir où justice sociale et environnement vont de pair.

Lutter pour une meilleure justice sociale et une saine gestion des matières résiduelles :

Dans une société où la consommation effrénée domine, les matières résiduelles deviennent bien plus qu'une simple question environnementale : elles représentent un enjeu de justice sociale. Au Québec comme ailleurs, l'urgence d'agir pour réduire les inégalités liées à la gestion des déchets est plus pressante que jamais.

À travers le monde, la gestion des déchets reflète souvent les fractures sociales et économiques. Les pays en développement reçoivent une grande partie des déchets produits par les pays industrialisés, notamment sous forme de plastiques ou d'équipements électroniques. Ces déchets ne disparaissent jamais réellement, ils se déplacent. À l'échelle mondiale, les pays industrialisés exportent une grande partie de leurs résidus vers les nations en développement, souvent sans égard aux conséquences humaines et environnementales. Ces inégalités témoignent d'une logique de surconsommation et d'exploitation qui pénalise les plus vulnérables.

Chez nous, au Québec, ces inégalités se manifestent différemment. Les régions éloignées ou les quartiers défavorisés ont souvent moins accès aux infrastructures de gestion des matières résiduelles, comme le compostage ou le tri. Par ailleurs, les travailleurs de ce secteur, qui jouent un rôle essentiel dans le processus, souffrent encore de conditions de travail précaires.



Une St-Valentin sans déchets : l'amour pour la planète

La St-Valentin, cette fête de l'amour et des petits gestes attentionnés, est aussi une période où nos poubelles se remplissent rapidement. Emballages colorés, cartes en papier glacé, et surplus de chocolat emballé individuellement sont autant de symboles d'affection... mais aussi de matières résiduelles. Et si, cette année, on déclarait notre flamme tout en réduisant notre empreinte écologique? Offrir un cadeau durable ou fait maison, organiser un repas à partir d'ingrédients locaux ou écrire un mot doux sur du papier recyclé sont autant de moyens de démontrer qu'on se soucie non seulement de ceux qu'on aime, mais aussi de la planète qui nous soutient.

On ne mesure pas l'amour par des cadeaux, mais à la sincérité des gestes. En choisissant des pratiques respectueuses de l'environnement, on célèbre une St-Valentin tournée vers l'essentiel : le partage, la créativité et un avenir plus durable.

Cette année, dites "je t'aime" avec votre cœur... et en pensant à la Terre.



Justice sociale et matières résiduelles : une lutte commune

Lier justice sociale et saine gestion des matières résiduelles implique de repenser nos priorités collectives. Il ne suffit pas d'améliorer nos systèmes de recyclage ou de réduire notre production de déchets ; il faut aussi s'assurer que ces efforts bénéficient à tous. Cela passe par :

- **l'inclusion sociale** : Garantir que tous, peu importe leur région ou leur situation économique, aient accès à des services équitables de gestion des matières résiduelles;
- **des conditions de travail dignes** : Valoriser les professions et les employés du secteur en leur offrant de bonnes conditions et des environnements sécuritaires;
- **la réduction à la source** : Encourager des modèles de consommation responsable qui limitent non seulement les déchets, mais aussi les impacts négatifs sur les populations vulnérables.

Pour réconcilier justice sociale et gestion des déchets, le Québec et le reste du monde doivent miser sur des actions concrètes. Adopter une économie circulaire, favoriser le zéro déchet et soutenir les entreprises locales qui valorisent les matières résiduelles sont des moyens concrets de contribuer à un avenir plus juste. Chaque geste compte dans cette lutte.

Enfin, chacun de nous a un rôle à jouer. En adoptant une consommation responsable et en soutenant des politiques durables, nous pouvons contribuer à réduire les inégalités liées aux matières résiduelles et construire un avenir plus juste et respectueux de l'environnement.

Un avenir équitable et durable

Lier la lutte pour la justice sociale à la gestion des matières résiduelles, c'est bâtir une société où personne n'est laissé pour compte. En prenant conscience des impacts globaux et locaux de nos actions, nous pouvons créer un monde où la dignité humaine et le respect de la planète sont au cœur de nos préoccupations.



La modernisation de la collecte sélective Volume 16, numéro 1, janvier 2025

Ça change quoi chez-nous?



Au début de l'année 2020, le gouvernement du Québec a annoncé deux réformes majeures permettant de récupérer plus et de recycler mieux, soit l'élargissement de la consigne et la modernisation de la collecte sélective.

Selon une approche de responsabilité élargie des producteurs (REP), la modernisation du système de collecte sélective vise à mieux récupérer et recycler les contenants, les emballages et les imprimés. Cette réforme vise également à améliorer la performance environnementale du Québec et le développement de l'économie circulaire.

Le 24 octobre 2022, RECYC-QUEBEC a désigné Éco Entreprise Québec (ÉEQ) comme organisme de gestion pour la collecte sélective. L'organisme est responsable d'encadrer et de soutenir la gestion des différents produits visés sur l'ensemble du territoire et de la chaîne de valeur, de leur récupération jusqu'à leur recyclage et ce pour une période de 5 ans.

Le plein déploiement du système modernisé de collecte se fait aujourd'hui, le 1^{er} janvier 2025, moment où ÉEQ devient le maître d'œuvre de la collecte sélective au Québec.

En juin 2024, la MRC d'Abitibi-Ouest adopte le Règlement 03-2024, [Règlement relatif à la déclaration de compétence de la MRC d'Abitibi-Ouest dans le domaine des matières résiduelles](#). Dans la foulée, la MRC d'Abitibi-Ouest signe l'Entente cadre de partenariat avec ÉEQ et s'entend avec les municipalités et la Régie intermunicipale de la gestion des déchets de Roussillon afin que ces derniers poursuivent, jusqu'à terme le contrat de collecte et transport de matières résiduelles sur leur territoire respectif.

En novembre de la même année, la MRC d'Abitibi-Ouest adopte le Règlement 04-2024, [Règlement relatif à la gestion des matières résiduelles sur le territoire de la MRC d'Abitibi-Ouest](#) qui entre en vigueur le 1^{er} janvier 2025.

Concrètement, ça signifie que la MRC d'Abitibi-Ouest est désormais responsable de la collecte, du transport et du transbordement des matières résiduelles pour l'ensemble du territoire.

Règlement relatif à la gestion des matières résiduelles sur le territoire de la MRC d'Abitibi-Ouest... en bref

Objet du règlement

Le Règlement numéro 04-2024 relatif à la gestion des matières résiduelles sur le territoire de la MRC d'Abitibi-Ouest a pour but d'établir les modalités reliées à la collecte, au transport et à la disposition des matières résiduelles sur le territoire de la MRC d'Abitibi-Ouest.

Personnes assujetties au présent règlement et obligation de participer

Le règlement s'applique à toute personne morale de droit public ou de droit privé et à toute personne physique.

Tout occupant a l'obligation de séparer les matières résiduelles (les déchets, les matières recyclables, les matières organiques et les matières valorisables) et en disposer dans le bac, le conteneur approprié ou à l'endroit désigné, selon les modalités citées au règlement.

Information sur le bac roulant et la collecte

Le bac roulant doit être d'une capacité de 240 ou 360 litres sur roues à prise européenne destiné à la collecte mécanique au moyen d'un bras latéral.

Les couleurs autorisées sont :

Déchets : Noir, gris ou vert;

Recyclage : Bleu

Ils doivent être maintenus propres et dans un bon état de fonctionnement. Il est interdit de peindre les bacs roulants et de les utiliser à d'autres fins que la collecte pour lesquels ils sont destinés.

Pour connaître l'[horaire de collecte](#), consultez le site web de votre municipalité via le portail de la MRC d'Abitibi-Ouest.

La collecte débute dès 4 heures et se termine à 14 heures au plus tard. Les bacs doivent être déposés en bordure de la voie publique au plus tôt à 16 heures la veille de la collecte et doivent être enlevés au plus tard, 48 heures suivant le jour de la collecte.

Important :

Les bacs doivent être déposés en bordure de rue pour la collecte, de manière à ne pas constituer une obstruction à l'utilisation et l'entretien de la voie publique (circulation, balayage, déneigement, opération de chargement de neige).

Lors de la collecte, les bacs roulants doivent être disposés de manière à être accessibles de façon sécuritaire en respectant les directives suivantes :

1. Être mis à la rue la veille de la collecte;
2. Les roues orientées vers le bâtiment;
3. Aucune matière à côté ou dépassant du bac (couvercle fermé);
4. Maintenir un espace libre d'au moins 0.6 mètre autour du bac;
5. Sur une route, être à un maximum de 3 mètres de la ligne blanche.

L'inspectrice à la gestion des matières résiduelles

En décembre dernier, madame Nathalie Soucy a été embauchée à titre d'inspectrice à la gestion des matières résiduelles.

Elle aura, entre autres, pour mandat :

- q Effectuer des inspections et des enquêtes de toute nature concernant la gestion des matières résiduelles, la bonne marche et la sécurité des collectes;
- q Effectuer le suivi et la qualité du service ainsi que la qualité du tri à la source par les citoyens;
- q Veiller à l'application des méthodes et des normes liées à la collecte des matières résiduelles;
- q Assurer la réception, le traitement et le suivi des différentes demandes, requêtes et plaintes en provenance des citoyens ou de l'entrepreneur responsable de la collecte;
- q Mettre en place des interventions pour prévenir et corriger les problématiques.

À titre d'officier responsable, elle a la charge de l'application du règlement relatif à la gestion des matières résiduelles sur le territoire de la MRC d'Abitibi-Ouest et à ce titre, elle est autorisée à émettre tout avis ou constat d'infraction relatif au règlement.

Dans l'exercice de ses fonctions, madame Soucy a le droit de visiter ou d'examiner toute propriété et est également autorisée à fouiller tout contenant et inspecter toute matière destinée à la collecte.

Questions...

Commentaires...

Requête ou plaintes...

Collecte et le transport des matières résiduelles

Inspectrice à la gestion des matières résiduelles

Nathalie Soucy

nsoucy@mrcao.qc.ca

819-339-5671 poste 257

[Formulaire de requête ou de plainte](#)



Ça commence dans,

...3 ...2 ...1 ...

Volume 15, numéro 11, décembre 2024

Décembre est une période effervescente, marquée par les préparatifs des fêtes, les bilans de fin d'année et la fameuse course aux cadeaux. Cette frénésie de consommation attire souvent l'attention sur nos comportements d'achat et leurs impacts économique, social et environnementale.

Selon un sondage réalisé par Léger, pour le Conseil canadien du commerce de détail, les Canadiennes et Canadiens devraient dépenser une moyenne de 972 \$ lors des Fêtes 2024, soit une hausse de 74 \$ (8%) par rapport à 2023. De plus, le Vendredi fou demeure le moment des Fêtes de prédilection des consommateurs canadiens (48%).

Et si cette année on faisait quelque chose de différent?

Journée internationale de la générosité

Appelé aussi « Mardi, je donne », la journée internationale de la générosité se tient le mardi suivant le Thanksgiving américain. Cette année, la journée se tiendra donc le mardi 3 décembre.

Cet évènement mondial vise à promouvoir la générosité sous toutes ses formes : dons monétaires, bénévolat, soutien aux causes sociales ou simples actes de bienveillance. Créé en 2012, cette initiative est une réponse aux journées commerciales comme le « Black Friday » et le « Cyber Monday » mettant l'accent sur l'entraide et la solidarité.

Organiser une sortie spéciale, une randonnée, une journée détente à la maison autour de jeux de société et d'un bon repas

À Noël, offrez une expérience

Offrir une expérience plutôt qu'un cadeau matériel est une tendance qui met en avant les valeurs de partage, d'émotions et de souvenirs, tout en répondant aux défis de la surconsommation. Voici pourquoi ce choix est souvent perçu comme plus significatif :

- Des souvenirs durables :** Une expérience laisse une empreinte émotionnelle et mémorable. Contrairement aux objets, qui peuvent se démoder ou s'user, les souvenirs d'un moment partagé restent vivants dans la mémoire. Les expériences, surtout celles vécues ensemble, renforcent les liens et créent des moments de complicité qui enrichissent les relations.
- Réduction de l'encombrement :** À une époque où beaucoup cherchent à simplifier leur mode de vie, offrir une expérience permet d'éviter d'ajouter un bien matériel qui pourrait finir oublié ou inutilisé.
- Adaptable à tous les goûts :** Il existe une multitude d'expériences à offrir, ce qui permet de s'adapter aux préférences et aux intérêts uniques de chaque personne, qu'elle soit aventureuse, culturelle ou casanière.
- Un impact environnemental moindre :** Opter pour une expérience peut réduire la surproduction, les emballages inutiles et le gaspillage contribuant ainsi à un Noël plus durable.
- Une valeur personnelle forte :** Une expérience est souvent perçue comme un cadeau réfléchi, car elle montre que vous avez pris le temps de penser à ce qui pourrait vraiment plaire ou enrichir la vie de la personne à qui vous l'offrez.

Offrir du temps montre que vous privilégiez l'essentiel : être présent et partager des moments significatifs avec ceux qui comptent pour vous



À Noël, offrez du temps

Le temps est une richesse précieuse parce qu'il ne peut être remplacé ni accumulé. Offrir du temps à Noël, c'est offrir une part de soi-même, dans un geste qui souligne la présence, l'attention et le partage. À une époque où tout va vite, ce cadeau immatériel est souvent le plus significatif et le plus durable. Pourquoi offrir du temps est précieux à Noël ?

- C'est un cadeau authentique :** Passer du temps avec quelqu'un montre à quel point cette personne est importante pour vous.
- Créer des souvenirs impérissables :** les moments partagés restent gravés dans les cœurs bien plus longtemps que les objets.
- C'est universel :** le temps offert peut être apprécié par tout le monde, quel que soit l'âge ou les goûts.
- Antidote à la surconsommation :** offrir du temps évite de tomber dans la course du matériel et s'inscrit dans une démarche plus humaine et durable.



Proposer de consacrer du temps à aider un proche avec un projet ou une tâche ou encore cuisiner un plat spécial pour cette personne

Journée internationale des bénévoles

Célébrée, chaque année, le 5 décembre, la Journée internationale des bénévoles est une occasion unique de mettre en lumière le rôle crucial des bénévoles dans nos communautés. Initiée par l'ONU en 1985, cette journée vise à reconnaître leur contribution au développement social et économique. Le thème de cette année : *Bénévolat, c'est brillant*

promettez de consacrer un moment chaque semaine ou chaque mois pour appeler, visiter ou passer du temps. Un temps dédié à toi et moi...

Le Centre technologique des résidus industriels (CTRI) sonde les propriétaires d'une installation septique autonome

Dans le cadre d'un projet de recherche d'envergure, le CTRI et ses partenaires souhaitent connaître les besoins et les expériences des citoyennes et citoyens témiscabitiens propriétaires d'une installation septique autonome (ISA) par l'entremise d'un court sondage en ligne.

Vous pouvez répondre à ce questionnaire en suivant ce lien : <https://fr.surveymonkey.com/r/bouesISA>

En remplissant ce sondage, les participantes et les participants courent la chance de gagner un rabais de 150 \$ sur la prochaine vidange de leur fosse septique lors d'un tirage.

Date limite : 15 décembre 2024. Faites vite !!!



RÉFLEXION D'AUTOMNE



Volume 15, numéro 10, novembre 2024



Ah l'automne !!!

Octobre nous trouve affairés avec les dernières récoltes, le rangement extérieur et l'Halloween.

Décembre nous fait anticiper l'effervescence des fêtes, les activités et le bonheur de célébrer en famille.



L'automne est, pour moi, une saison magnifique qui apporte une transition colorée entre l'été et l'hiver. Avec le temps qui se rafraîchit, c'est le moment de se blottir autour d'un feu de cheminée et de déguster un chocolat chaud. Mais qu'en est-il de novembre? Novembre évoque souvent une sensation de nostalgie, mais c'est aussi une occasion de renouveau, où l'on peut réfléchir et se préparer à la nouvelle année... et aux longs mois d'hiver. Voici quelques pistes de réflexion d'automne.

LA JOURNÉE SANS PAPIER

Célébrée le 6 novembre, la journée sans papier a été créée pour encourager les pratiques de durabilité et pour promouvoir l'utilisation des technologies numériques. Elle vise à réduire le gaspillage de papier et à souligner les impacts environnementaux de la consommation excessive de papier.

Voici quelques-unes des principales motivations derrière cette journée :

1. Réduction de la déforestation

La production de papier nécessite une quantité significative de bois, ce qui contribue à la déforestation. En réduisant la consommation de papier, nous pouvons aider à préserver les forêts et la biodiversité.

2. Économie d'eau

La fabrication de papier est un processus qui requiert beaucoup d'eau. Moins de papier signifie également une réduction de la consommation d'eau, ce qui est crucial dans les régions où l'eau est rare.

3. Diminution des déchets

Le papier est l'un des déchets les plus courants dans les Lieux d'enfouissement. En adoptant des pratiques sans papier, on peut réduire la quantité de déchets et favoriser le recyclage.

4. Transition vers le numérique

La journée sans papier encourage les individus et les organisations à adopter des alternatives numériques pour la gestion de l'information, la communication et l'administration. Cela peut accroître l'efficacité et réduire les coûts.

En participant à cette journée, les gens peuvent être inspirés à adopter des pratiques durables à long terme, telles que la numérisation des documents, l'utilisation d'applications et de services en ligne et la réduction de la consommation de papier au quotidien.



LES SERPUARIENS... VOUS CONNAISSEZ?

La transition numérique apporte de nombreux avantages, mais elle comporte également des défis importants, dont l'obsolescence technologique.

On le sait, les technologies évoluent rapidement, ce qui peut rendre certains systèmes ou équipements obsolètes en peu de temps, nécessitant des mises à jour fréquentes ou le remplacement de certains équipements.

L'ARPE (Association pour le recyclage des produits électroniques) est un organisme à but non lucratif piloté par l'industrie. Il coordonne des programmes de recyclages aux quatre coins du pays afin que les produits électroniques en fin de vie utile soient traités de façon sécuritaire, sûre et écologique.

Recycler ses Serpuariens, ça ne sert pas à rien!

C'est plus de 150 types de produits qui peuvent être apportés dans un point de dépôt officiel. Ainsi, nous pouvons avoir la conscience tranquille et l'assurance que nos produits seront détournés des sites d'enfouissement et qu'ils seront recyclés dans le respect de l'environnement.

En effet, les plus récentes technologies sont utilisées pour démonter les appareils et ainsi recueillir des matières premières telles que le verre, le plastique, l'or et le cuivre. Les substances préoccupantes, comme le mercure et le plomb, sont aussi traitées de manière responsable afin de protéger l'environnement ainsi que la santé et la sécurité des travailleurs qui les manipulent. Les matériaux récupérés sont ensuite réinsérés dans la chaîne de production et utilisés pour fabriquer de nouveaux produits.

Aujourd'hui, il est impossible d'envisager un monde sans produits électroniques. Ensemble, nous pouvons faire en sorte qu'il soit tout aussi impossible d'envisager un monde où les produits électroniques désuets s'accumulent dans des sites d'enfouissement et nuisent à notre environnement.

LA JOURNÉE MONDIALE SANS ACHATS

La journée mondiale sans achats, célébrée le 23 novembre, est un mouvement qui invite les gens à s'engager dans la consommation consciente et à réfléchir sur leurs habitudes d'achat.

Créer en 1992 par l'artiste Ted Dave à Vancouver, elle vise à encourager les gens à réfléchir sur la culture de la consommation et ses impacts sur l'environnement et la société. Depuis sa création, le mouvement a gagné en popularité et s'est répandu dans le monde entier, devenant un symbole de résistance contre le consumérisme excessif.

Objectifs :

- Sensibilisation à la consommation
- Encourager les gens à réfléchir sur leurs choix de consommation et les conséquences environnementales et sociales de leurs achats.

Promotion d'alternatives

Inciter à explorer des alternatives à l'achat, telles que le troc, l'emprunt ou la réparation d'objets.

Actions suggérées :

- Les participants sont encouragés à ne pas faire d'achats le 23 novembre et à réfléchir sur leurs habitudes de consommation.
- Organiser ou participer à des événements tels que des marchés de troc, des ateliers de réparation, ou des projets communautaires qui favorisent le partage plutôt que l'achat.

Bref, la Journée mondiale sans achats vise à encourager une réflexion critique sur la consommation, à promouvoir des modes de vie durables et à renforcer la solidarité communautaire. En participant, les gens peuvent contribuer à un changement positif et un avenir plus durable.



La réduction des déchets

Volume 15, numéro 9, octobre 2024

L'élimination de la pauvreté Des chefs

Quel est le lien entre la réduction des déchets, l'élimination de la pauvreté et des chefs cuisiniers?

Outre l'Action de grâce et l'Halloween, le mois d'octobre c'est la semaine québécoise de la réduction des déchets (21 au 27), la journée internationale pour l'élimination de la pauvreté (17) et la journée internationale des cuisiniers (20). La réduction des déchets et le zéro gaspillage alimentaire sont des objectifs essentiels pour un avenir durable.

LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

Le gaspillage alimentaire est un enjeu majeur au Québec, comme dans beaucoup d'autres régions du monde. Saviez-vous que :

- Environ 1.2 million de tonnes de nourritures sont gaspillées chaque année au Québec? Cela représente une perte importante de ressources et contribue aux émissions de gaz à effet de serre.
- Les pertes économiques du gaspillage alimentaire s'élèvent à environ 31 milliards de dollars par an? Cette somme inclut les coûts de production, de transport, de traitement et d'élimination des aliments gaspillés.
- Les ménages sont responsables de près de 47% du gaspillage alimentaire? En moyenne, une famille de quatre personnes peut gaspiller entre 1 500 et 2 000 dollars par an en nourriture non consommée.
- Environ 35% du gaspillage alimentaire provient de l'industrie de la transformation et de la distribution, des surplus, des erreurs de production ou des normes esthétiques strictes peuvent conduire au rejet de produits encore consommables?
- Le secteur de la restauration et des services alimentaires contribue à environ 18% du gaspillage, en grande partie à cause des portions trop grandes, des revenus ou des pratiques inefficaces de gestion des stocks?
- Le gaspillage alimentaire est responsable d'environ 8% des émissions de gaz à effet de serre au Québec, en grande partie à cause de la décomposition des déchets alimentaires dans les sites d'enfouissement, qui produisent du méthane?

Le gaspillage alimentaire est particulièrement préoccupant dans un contexte où environ 15% des ménages québécois sont en situation d'insécurité alimentaire, c'est-à-dire qu'ils n'ont pas un accès stable à une quantité suffisante de nourriture. Ainsi, jeter de la nourriture alors que d'autres en manquent soulève des questions éthiques sur la répartition des ressources et l'équité sociale.

Plusieurs chefs cuisiniers québécois se sont engagés dans le mouvement du zéro gaspillage alimentaire, adoptant des pratiques culinaires durables et innovantes. Voici quelques-uns de ces chefs et leur approche :



Jonathan Grenier



- Minimise les déchets en utilisant chaque partie des ingrédients qu'il cuisine, transformant ce qui serait normalement jeté en élément clé de ses plats.
- Respecte l'environnement en sélectionnant des produits locaux et de saison, ce qui réduit non seulement le gaspillage alimentaire, mais aussi l'empreinte carbone associée à la chaîne d'approvisionnement.
- S'implique dans des projets qui visent à sensibiliser le public et les professionnels de la restauration à l'importance du zéro gaspillage alimentaire, en partageant ses techniques et sa philosophie à travers des ateliers et des formations.

Approche innovante et responsable, il incarne l'évolution de la cuisine vers une approche plus durable et respectueuse des ressources, inspirant ainsi d'autres chefs et consommateurs à adopter des pratiques similaires.

Le lien entre l'élimination de la pauvreté et la réduction du gaspillage alimentaire est fort, car lutter contre le gaspillage alimentaire peut contribuer à améliorer la sécurité alimentaire, à réduire les inégalités sociales et économiques, et à générer des opportunités économiques pour les personnes en situation de précarité.

Il s'agit d'une approche prometteuse qui repose sur la réaffectation des ressources excédentaires pour lutter contre l'insécurité alimentaire et créer des opportunités économiques. Voici comment :

- 1. Redistribution des surplus alimentaires :**
 - réduction de l'insécurité alimentaire, accès à une alimentation abordable et diminution des déchets voués à l'enfouissement.
- 2. Création d'opportunités économiques et d'emploi :**
 - nouveaux secteurs d'emploi, entrepreneuriat social.
- 3. Réduction des dépenses des ménages :**
 - meilleure gestion des aliments et diminution des coûts. Des applications disponibles chez nous! ([FoodHero](#) : IGA Daigle, [Flashfood](#) : MAXI)
- 4. Amélioration de la sécurité alimentaire et renforcement des communautés locales :**
 - mise à disposition de repas sains, impact sur la santé;
 - développement de coopératives ou banques alimentaires
[Maison St-André Abitibi-Ouest](#)
- 5. Sensibilisation et éducation :**
 - campagne de sensibilisation, formation [La Tablée des Chefs](#).
- 6. Réduction des inégalités :**
 - partage équitable des ressources.
- 7. Développement durable et résilience des communautés :**
 - autonomie alimentaire et réduction des coûts environnementaux.

En maximisant l'utilisation des ressources alimentaires et en redistribuant les excédents, nous pouvons non seulement améliorer la sécurité alimentaire et soutenir les populations vulnérables, mais aussi créer de nouvelles opportunités économiques et contribuer à la préservation de l'environnement pour les générations futures.



Jean-François Archambault

Fondateur de La Tablée des Chefs, une organisation qui récupère les surplus alimentaires des hôtels, des restaurants et des événements pour les redistribuer aux banques alimentaires. Il milite activement pour la réduction du gaspillage alimentaire à travers des programmes éducatifs et communautaires.



Jean-François Plante

- Connu pour son habileté à transformer les restes et les parties souvent négligées des ingrédients en des plats savoureux, réduisant ainsi le gaspillage tout en innovant en cuisine.
- Participe activement à des initiatives visant à éduquer le public et les professionnels de la restauration sur l'importance du zéro gaspillage alimentaire. Cela inclut des démonstrations culinaires, des ateliers et la création de contenus éducatifs.
- Dans ses restaurants, il développe des menus qui intègrent des pratiques de réduction du gaspillage, encourageant ainsi ses clients à adopter une attitude plus responsable envers la nourriture.

Approche créative et engagée, il joue un rôle important dans la promotion de la cuisine durable au Québec, inspirant d'autres chefs et consommateurs à adopter des pratiques de zéro gaspillage alimentaire.





Portrait Recyclo-Nord Ressourcerie le Filon vert

Volume 15, numéro 8, septembre 2024

Les Ressourceries sont des lieux de collecte, de réemploi et de revente d'objets usagers ou d'occasion. Issues de l'économie sociale et solidaire, ces structures sont souvent des associations ou des entreprises d'insertion qui s'inscrivent dans une démarche de préservation des ressources et d'économie circulaire. En Abitibi-Ouest, c'est en 2004 que Recyclo-Nord élabore le projet d'implanter une ressourcerie en Abitibi-Ouest. Au terme de nombreux efforts et grâce à la contribution de partenaires et de bénévoles impliqués, l'inauguration officielle de la Ressourcerie le Filon vert se déroule en mai 2012, soit huit ans plus tard.

Entreprise d'économie sociale, de valorisation et enregistrée comme organisme de bienfaisance depuis novembre 2017, la Ressourcerie est régie par un conseil d'administration composé de sept personnes. En plus de poursuivre des objectifs environnementaux et sociaux, la Ressourcerie offre de nombreux produits et services.

LES OBJECTIFS SOCIAUX :

- ✚ Favoriser l'emploi de personnes rencontrant des difficultés à intégrer le marché du travail;
- ✚ Assurer la viabilité à long terme d'une ressourcerie à but non lucratif en Abitibi-Ouest;
- ✚ Créer des emplois permanents et de qualité;
- ✚ Rendre accessibles à la population d'Abitibi-Ouest des items réutilisables;
- ✚ Recyclo-Nord (Ressourcerie le Filon vert) fait aussi partie de la Table pauvreté Abitibi-Ouest qui rassemble différents organismes communautaires préoccupés par la situation de pauvreté vécue par des personnes du milieu et qui favorise l'action concertée;
- ✚ Créer un lieu d'animation et d'achalandage qui offre à la population divers services liés à la gestion des matières résiduelles.

LES SERVICES : Notez que les formations s'adressent aux organismes sans but lucratif (OSBL), aux entreprises privées ainsi qu'aux municipalités.

- ✚ Point de dépôt officiel d'ARPE Québec;
La Ressourcerie est un point de dépôt officiel pour le recyclage des appareils électroniques et informatiques en fin de vie.
- ✚ Service-conseil pour les événements écoresponsables;
Les conseillères en environnement vous aideront à trouver des solutions et des outils pour faire de votre événement une réussite écologique en tout point. Ensemble nous pouvons faire la différence.
- ✚ Formation sur la bonne gestion des matières résiduelles;
Cette formation vous apprendra à bien gérer votre recyclage et vos déchets. Vous apprendrez comment et pourquoi certaines matières vont dans le bac bleu ou le bac vert.
- ✚ Formation sur le compostage domestique;
Cette formation donne une méthode simple et efficace pour faire du compost à la maison afin de réduire la quantité de matières résiduelles à enfouir. L'information donnée est vulgarisée et un livre sur le compostage domestique peut être acheté lors de la formation.
- ✚ Formation sur le compostage domestique (enfants);
Les enfants découvriront le monde du compostage grâce à Uni-Vers, le ver de terre et à une foule d'autres personnages. Ils pourront aussi interagir avec les formatrices tout au long de la présentation de l'histoire d'Uni-Vers à la découverte du compostage.

LES PRODUITS :

Plusieurs articles en réduction tout au long de l'année :

- ✚ Meubles;
- ✚ Cuisine;
- ✚ Décorations, bricolage;
- ✚ Sports;
- ✚ Articles pour bébé;
- ✚ Vintage et autres.
- ✚ Électronique, divertissement;
- ✚ Électroménagers;
- ✚ Quincaillerie (luminaires);
- ✚ Loisirs (livres, jeux, jouets);
- ✚ Matériel scolaire, papeterie;

Allez visiter, ça vaut le détour !!!

VOUS ÊTES UN CITOYEN RESPONSABLE!

En tant que citoyen, lorsque vous apporter des meubles, des électroménagers, des appareils électroniques ou tout autre item à la Ressourcerie, vous devez vous assurer qu'ils sont en bon état et fonctionnels.

Si vos articles sont endommagés, qu'ils ne fonctionnent plus et qu'ils ne peuvent être réemployés, recyclés ou valorisés... apportez-les à l'Écocentre.

Ce n'est pas plus compliqué que ça !!!

LES OBJECTIFS ENVIRONNEMENTAUX :

- ✚ Réduire la quantité de matières résiduelles pouvant être valorisée de l'enfouissement;
- ✚ Éduquer et sensibiliser la population au principe des **3R-V**, soit **Réduction, Réutilisation, Recyclage et Valorisation**;
- ✚ Développer et consolider un partenariat régional par le biais de la Ressourcerie, axé sur les questions environnementales en s'associant aux municipalités et à certains organismes et entreprises de la région;
- ✚ Contribuer à la mise en œuvre du Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) de la MRC d'Abitibi-Ouest.



MONTREZ VOTRE APPUI. DEVENEZ MEMBRE !

Pour seulement 5.00\$ par année, chaque individu peut devenir membre de la Ressourcerie le Filon vert. Les organismes à but non lucratif, les municipalités, les PME de moins de 50 employés, les entreprises de plus de 50 employés et les institutions peuvent aussi adhérer et ainsi soutenir la Ressourcerie. C'est peu dispendieux et ainsi vous apporterez votre soutien à cet organisme qui, comme bien d'autres, en a besoin.



LA RESSOURCERIE, PENSEZ-Y



C'EST ÉCONOMIQUE, ÉCOLOGIQUE ET CRÉATEUR D'EMPLOIS !

POUR INFORMATIONS :

129, 3^e Avenue Est à La Sarre

inforecyclonord@gmail.com

819-333-4088





LA MÉTHODE **B.I.S.O.U.**

La **JOURNÉE MONDIALE SANS PLASTIQUE**, célébrée le 3 juillet de chaque année est une occasion de sensibiliser à l'impact néfaste de la surutilisation du plastique sur l'environnement et la santé.

Cette journée offre une plateforme pour promouvoir des solutions innovantes et des actions concrètes pour réduire la pollution plastique. Des initiatives telles que des campagnes de nettoyage de parcs, de plages et autres, des programmes de recyclage, des interdictions de plastiques à usage unique et des incitations à l'utilisation de matériaux biodégradables sont souvent organisées pour marquer cet événement.

Cependant, la Journée mondiale sans plastique ne se limite pas à une seule journée d'action. Elle vise un changement de comportement à long terme en encourageant chacun à repenser sa consommation de plastique au quotidien. Cela peut passer par des choix conscients tels que la réduction de notre consommation, l'utilisation de sacs réutilisables, le refus de produits suremballés, ou le soutien aux entreprises qui privilégient des emballages écologiques.

La gestion des matières résiduelles est un enjeu crucial pour la durabilité environnementale. Deux approches populaires pour guider les décisions en matière de consommation et de gestion des déchets sont la méthode **B.I.S.O.U.** et le principe des **3RV**. Comparons ces deux méthodes afin de mieux comprendre leurs objectifs, leurs applications et leurs implications.

La méthode **B.I.S.O.U.** est une approche simple et mnémotechnique, un outil d'aide à la décision pour les consommateurs, développée par Marie Lefèvre et Herveine Verbeken, qui vise à réduire la surconsommation.

Chaque lettre représente une étape à suivre pour adopter un mode de vie plus respectueux de l'environnement.

B. ➔ **COMME BESOIN**
En ai-je vraiment besoin?

I. ➔ **COMME IMMÉDIAT**
Est-ce que cet achat est nécessaire immédiatement?

S. ➔ **COMME SEMBLABLE**
Aurais-je déjà quelque chose de semblable?

O. ➔ **COMME ORIGINE**
Quelle est l'origine de ce produit (conditions de fabrication, provenance)?

U. ➔ **COMME UTILE**
Cet achat sera-t-il vraiment utile?

L'objectif principal de la méthode **B.I.S.O.U.** est de promouvoir une consommation réfléchie et responsable, en incitant les individus à se poser des questions critiques avant tout achat, ce qui permettra la diminution des achats impulsifs et favorisera les choix plus durables.

COMPARAISON

OBJECTIF :

B.I.S.O.U. : Réduire la surconsommation en incitant à des achats plus réfléchis.

3RV : Réduire les déchets et optimiser l'utilisation des ressources.

APPLICATION :

B.I.S.O.U. : Utilisée principalement pour les consommateurs individuels avant l'achat de produits.

3RV : Utilisé par les consommateurs, les entreprises et les gouvernements pour la gestion des déchets.

PORTÉE :

B.I.S.O.U. : Concerne principalement la phase de consommation et les décisions d'achat.

3RV : Concerne tout le cycle de vie des produits, de la production à l'élimination.

CONSÉQUENCES :

B.I.S.O.U. : Encourage des comportements de consommation plus responsables, pouvant réduire efficacement les déchets.

3RV : Fournit une structure pour la gestion des déchets, incluant des stratégies de réduction, réutilisation (réemploi), recyclage et valorisation.

Le principe des **3RV** est une hiérarchie de gestion des déchets qui vise à minimiser l'impact environnemental des déchets.

R. ➔ **RÉDUCTION À LA SOURCE**

Est l'élément fondamental du principe des **3RV** puisque le déchet le plus facile à gérer est celui qu'on ne produit pas.

R. ➔ **RÉEMPLOI**

Pratique qui permet de donner une seconde vie aux objets (remettre en état ce qui est brisé, trouver de nouvelles utilisations aux objets ou offrir à d'autres ceux dont on a plus besoin).

R. ➔ **RECYCLAGE**

Action de transformer une matière résiduelle en matière première pour la fabrication d'un nouveau produit.

V. ➔ **VALORISATION**

Englobe une multitude d'actions, dont la valorisation biologique (compost) et la valorisation énergétique (production d'énergie).

L'objectif des **3RV** est de prolonger le cycle de vie des produits, de diminuer la quantité de déchets envoyés à l'enfouissement et d'optimiser l'utilisation des ressources. Ce principe est largement adopté par les gouvernements et les organismes pour structurer les programmes de gestion des déchets.

EN CONCLUSION : La méthode **B.I.S.O.U.** et le principe des **3RV** sont complémentaires. La méthode **B.I.S.O.U.** agit en amont, influençant les décisions d'achat pour éviter la surconsommation et ainsi réduire la production de déchets à la source. Le principe des **3RV**, quant à lui, offre un cadre structuré pour gérer les déchets produits de manière plus durable et efficace. En combinant les deux approches, on peut encourager une consommation plus responsable et une gestion des déchets plus efficace, contribuant ainsi à un environnement plus sain et durable.

La méthode **B.I.S.O.U.**... **AU TRAVAIL... À LA MAISON... EN VACANCES... PARTOUT... EN TOUT TEMPS.**

BOIRE SANS PLASTIQUE : Utilisez des bouteilles réutilisables en acier inoxydable, en verre ou en aluminium pour transporter vos boissons.

INVESTIR DANS DES ALTERNATIVES DURABLES : Optez pour des produits durables et réutilisables au lieu des produits jetables en plastique (sacs réutilisables, ustensiles en métal ou en bambou et contenants réutilisables pour conserver vos aliments).

SUPPRIMER LES EMBALLAGES INUTILES : Évitez les produits suremballés (options en vrac, avec moins d'emballage ou des emballages recyclables).

OPTER POUR DES ALTERNATIVES ÉCOLOGIQUES : Recherchez des alternatives écologiques aux produits en plastique (brosses à dents en bambou, pailles en acier inoxydable ou en bambou).

UTILISER LES RESSOURCES AVEC PARCIMONIE : Réduisez votre consommation globale en utilisant les ressources avec parcimonie (utilisez des produits durables et réutilisables, pratiquez également le recyclage et le compostage pour réduire votre empreinte écologique).



LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES **Volume 15, numéro 6, juin 2024**

UN ASPECT CRUCIAL DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA PROMOTION DE LA DURABILITÉ



Le 5 juin prochain, c'est sous le thème de « La restauration des terres, la désertification et la résilience à la sécheresse » que se tiendra la Journée mondiale de l'environnement.

La gestion des matières résiduelles est un défi complexe qui nécessite une approche holistique et une collaboration entre les gouvernements, les entreprises, la société civile et les citoyens. Voici quelques points clés sur son importance :

Protection de l'environnement : Une gestion inadéquate peut entraîner une pollution de l'air, de l'eau et des sols. Les déchets non traités ou mal traités peuvent contaminer les écosystèmes naturels, menacer la biodiversité et perturber les cycles écologiques vitaux.

Préservation des ressources naturelles : Par le recyclage et le réemploi, une gestion efficace des matières résiduelles permet de réduire la demande de matières premières, ce qui contribue à la conservation des ressources naturelles telles que les minéraux, les métaux et les combustibles fossiles.

Santé publique : Une mauvaise gestion des matières résiduelles, en particulier des déchets, peut entraîner des répercussions néfastes sur la santé publique. Les déchets non traités par exemple peuvent propager des maladies infectieuses et attirer des vecteurs de maladies tels que les insectes et les rongeurs.

Aspect économique : Une gestion efficace des matières résiduelles peut également présenter des avantages économiques. Le recyclage et la récupération des matériaux peuvent créer des emplois dans l'industrie du recyclage et favoriser le développement d'une économie circulaire, où ces matières sont considérées comme une ressource précieuse à valoriser plutôt que des produits à éliminer.

En adoptant des pratiques de gestion des déchets innovantes et durables, nous pouvons contribuer à créer un avenir plus propre et plus sain pour les générations futures.



Plusieurs solutions peuvent être mises de l'avant pour une meilleure gestion des matières résiduelles, par exemple :



La réduction à la source : vise à minimiser la quantité de déchets générés dès le départ. Cela peut être réalisé en adoptant des pratiques telles que la réutilisation des produits, l'achat de produits en vrac, l'utilisation de produits durables et la limitation de l'emballage excessif.

Le recyclage : consiste à collecter, trier, traiter et transformer les matières résiduelles en nouveaux produits ou matières premières. Les matériaux couramment recyclés comprennent le papier, le carton, le plastique, le verre, le métal et certains textiles. Encourager le recyclage permet de réduire la demande de ressources naturelles et d'économiser de l'énergie.

Le compostage : processus de décomposition de la matière organique (reste de nourriture, feuilles mortes et déchets de jardin) en un amendement organique appelé compost, utilisé pour enrichir les sols et améliorer leur fertilité.

La valorisation énergétique : implique la transformation des déchets non recyclables en énergie sous forme de chaleur, d'électricité ou de combustible. Les déchets solides urbains et les déchets biomasse peuvent être incinérés pour produire de l'énergie thermique ou électrique, tandis que les déchets organiques peuvent être utilisés pour produire du biogaz par digestion anaérobie.

L'enfouissement sanitaire : Bien que moins favorable du point de vue de la durabilité, il reste une méthode courante de gestion des déchets dans de nombreuses régions. Les déchets sont enterrés dans des sites spécialement conçus appelés lieux d'enfouissement technique où ils sont compactés et recouverts de terre pour réduire les impacts environnementaux.

L'éco-conception : consiste à concevoir des produits en tenant compte de leur impact environnemental tout au long de leur cycle de vie, de la production à l'élimination. En concevant des produits plus durables, réparables et recyclables, il est possible de réduire la quantité de déchets générés et d'optimiser l'utilisation des ressources.

La sensibilisation du public et l'éducation : jouent un rôle crucial dans la promotion de comportements responsables en matière de gestion des déchets. Informer les citoyens sur les bonnes pratiques de tri, l'importance du recyclage et les alternatives à la consommation excessive peut encourager des choix plus durables au quotidien.

En combinant ces solutions et en adoptant une approche intégrée, il est possible de progresser vers une gestion des matières résiduelles plus durable, réduisant ainsi leur impact sur l'environnement, tout en maximisant la récupération des ressources précieuses qu'elles contiennent.

La réduction à la source est une approche fondamentale de la gestion des matières résiduelles qui vise à minimiser la quantité de déchets générés dès le départ, avant même qu'ils ne deviennent des déchets. Cette approche revêt une importance capitale pour plusieurs raisons :

- Préservation des ressources naturelles :** En réduisant la quantité de produits consommés et de déchets générés, la réduction à la source contribue à préserver les ressources naturelles précieuses, telles que l'eau, les énergies non renouvelables et les matières premières. Moins de ressources sont extraites de l'environnement, ce qui réduit la pression sur les écosystèmes fragiles et contribue à préserver la biodiversité.
- Réduction de la pollution et de l'empreinte écologique :** La production, le transport, l'utilisation et l'élimination des biens de consommation contribuent tous à la pollution de l'air, de l'eau et des sols, ainsi qu'à l'émission des gaz à effet de serre. En réduisant la quantité de biens produits et jetés, la réduction à la source permet de réduire l'empreinte écologique globale et de limiter les impacts négatifs sur l'environnement.
- Économie de coût et de ressources :** La réduction à la source peut également entraîner des économies significatives en réduisant les coûts associés à la production, à l'emballage, au transport et à l'élimination des produits. En minimisant les déchets à éliminer, les entreprises et les consommateurs peuvent réaliser des économies sur les frais de traitement des déchets et sur l'achat de nouvelles matières premières.
- Promotion de la durabilité et de la consommation responsable :** En encourageant les pratiques de réduction à la source, nous favorisons une approche plus durable de la consommation qui valorise la qualité plutôt que la quantité, la durabilité plutôt que l'éphémère. Cela encourage les entreprises à adopter des modèles économiques circulaires et les consommateurs à faire des choix plus conscients et responsables.
- Atténuation des problèmes liés aux déchets :** Réduire la quantité de déchets à éliminer réduit également la nécessité de construire de nouvelles infrastructures de gestion des déchets, tels que les lieux d'enfouissement technique (LET) et les incinérateurs, qui peuvent avoir des impacts néfastes sur les communautés locales et sur l'environnement.

En conclusion, la réduction à la source est une stratégie essentielle pour promouvoir la durabilité environnementale, économique et sociale. En adoptant une approche proactive axée sur la prévention plutôt que sur la gestion des déchets, nous pouvons contribuer à construire un avenir plus propre, plus sain et plus résilient pour les générations futures.





RÉSIDUS :

C ➡ CONSTRUCTION

R ➡ RÉNOVATION

D ➡ DÉMOLITION

Volume 15, numéro 5, mai 2024

Les résidus générés par le secteur de la construction, de la rénovation et de la démolition (CRD) proviennent de deux principaux flux de matières : celui des infrastructures (ex. : routières) et celui du bâtiment. Aujourd'hui, la Chronique verte se concentre sur ceux issus du bâtiment.

L'obtention d'un permis de démolition est généralement une étape obligatoire dans de nombreuses municipalités. Cela permet aux autorités locales de garantir une démolition effectuée de manière sûre, respectueuse de l'environnement et conforme aux réglementations locales. Les propriétaires ou les entrepreneurs qui réalisent des travaux de démolition devraient donc vérifier les exigences spécifiques de leur municipalité et obtenir les permis nécessaires avant de commencer les travaux. Voici quelques raisons pour lesquelles les autorités locales exigent généralement un permis de démolition :

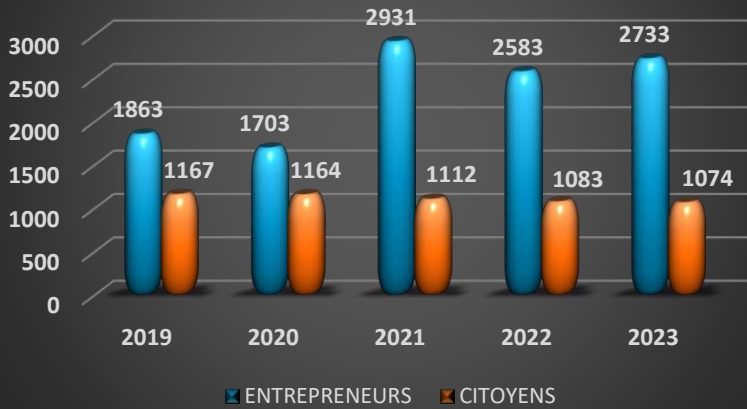
- 1. Sécurité publique :** La démolition d'une structure peut présenter des risques pour la sécurité publique, notamment des dangers liés aux chutes de débris, à l'effondrement de structures, à la libération de matériaux dangereux, etc. Un permis de démolition permet à la municipalité de s'assurer que la démolition est effectuée de manière sûre et conforme aux normes de sécurité.
- 2. Protection de l'environnement :** La démolition peut entraîner la production de déchets et de matériaux potentiellement dangereux ou polluants. Un permis de démolition peut inclure des exigences concernant la gestion appropriée des déchets, le traitement des matériaux dangereux, la protection des ressources naturelles, etc.
- 3. Conformité aux réglementations locales :** Les municipalités ont souvent des règlements en place concernant la démolition des structures, notamment en ce qui concerne les caractéristiques architecturales, l'âge des bâtiments, les zones historiques, etc. Un permis de démolition permet de s'assurer que la démolition est conforme à ces réglementations.
- 4. Planification urbaine :** La démolition peut avoir un impact sur le paysage urbain, le développement économique, la densité de population, etc. Les autorités locales utilisent souvent les demandes de permis de démolition comme moyen de surveillance et de contrôle des changements dans le tissu urbain.

Une municipalité peut s'assurer du contrôle de la démolition de tout immeuble. En matière d'urbanisme, le contrôle de la démolition des immeubles est tout aussi important que le contrôle du développement, puisqu'il détermine les bâtiments qui continueront de composer le tissu urbain et ceux qui sont appelés à être remplacés.

Une municipalité contrôle la démolition des immeubles en poursuivant les objectifs suivants :

- ✗ Préserver un inventaire suffisant de logement locatif;
- ✗ Protéger un bâtiment pouvant constituer un bien culturel ou représenter une valeur patrimoniale;
- ✗ Favoriser l'utilisation des immeubles existants, dans l'objectif de réduire la consommation de matériaux de construction;
- ✗ Préserver l'unité architecturale et urbanistique d'un secteur;
- ✗ Encadrer et ordonner la réutilisation du sol dégagé (c'est-à-dire contrôler le projet de remplacement de l'immeuble démolit);
- ✗ Régler des problèmes de salubrité, de nuisances ou de sécurité.

TONNE DE CRD REÇUES AU CVMR DE LA MRC D'ABITIBI-OUEST ET EXPÉDIER POUR ENFOUSSEMENT



La **démolition réalisée par un citoyen** peut générer plusieurs impacts, à la fois positifs et négatifs, selon la manière dont elle est effectuée et gérée. Il est donc essentiel de planifier et de réaliser les démolitions de manière responsable, en tenant compte des impacts potentiels et en adoptant des pratiques respectueuses de l'environnement et de la sécurité. Voici quelques-uns de ces impacts :

1. Environnemental :

Négatif : Une démolition mal gérée peut entraîner une pollution de l'air, du sol et de l'eau due à la dispersion de poussières, de débris et de produits chimiques potentiellement toxiques.

Positif : Une démolition soigneusement planifiée et réalisée peut permettre la récupération de matériaux recyclables ou réutilisables, réduisant ainsi la demande de nouvelles ressources et réduisant les déchets envoyés à l'enfouissement.

2. Économique :

Négatif : Une démolition mal exécutée peut entraîner des coûts supplémentaires pour le traitement des déchets, les réparations environnementales et éventuellement des amendes ou des poursuites judiciaires.

Positif : Une démolition bien planifiée et réalisée peut permettre d'économiser sur les coûts de main-d'œuvre et de matériaux en récupérant et en réutilisant certains éléments de la structure démolie.

3. Social :

Négatif : Une démolition non sécurisée peut présenter des dangers pour la santé et la sécurité des travailleurs et des personnes vivant à proximité, en raison de la présence de débris volants, de structures instables, etc.

Positif : Une démolition effectuée conformément aux normes de sécurité peut améliorer la qualité de vie des personnes vivant dans le quartier en éliminant les structures dangereuses ou en mauvais état.

4. Sur le paysage urbain :

Négatif : Une démolition incontrôlée peut entraîner une dégradation du paysage urbain et une diminution de la valeur des propriétés environnantes.

Positif : Une démolition planifiée peut ouvrir la voie à de nouvelles opportunités de développement urbain, en permettant la construction de nouvelles structures ou en libérant des espaces pour d'autres usages.

La démolition d'une résidence peut avoir des **conséquences économiques** variées pour une municipalité, par exemple :


Perte de revenus fiscaux : la résidence démolie est soumise à des taxes donc, sa démolition peut entraîner une perte de revenus pour la municipalité. Cela peut être temporaire si une nouvelle construction est prévue sur le site, mais cela peut également représenter une perte permanente si le terrain reste vacant ou est converti en espace non imposable.

Effet sur la valeur foncière : La démolition d'une résidence peut avoir des implications sur la valeur des propriétés environnantes. Si la résidence est en mauvais état ou présente un danger pour la sécurité publique, sa démolition peut en réalité augmenter la valeur des propriétés environnantes en améliorant le paysage urbain et en réduisant les risques pour la sécurité.

Opportunités de développement : La démolition d'une résidence peut libérer un terrain pour de nouveaux développements, ce qui peut avoir des implications économiques positives pour la municipalité, tels que l'augmentation des recettes fiscales, la création d'emplois et le développement économique local.



QU'EST-CE QUE LE JOUR DE LA TERRE ET LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES ONT EN COMMUN? RIEN, ME DIREZ-VOUS! **Volume 15, Numéro 4, Avril 2024**

Et pourtant, si  chacun d'entre nous,
chaque jour,
tout le monde ensemble...

22 avril 2024, Jour de la Terre :

Célébré pour la première fois le 22 avril 1970, le Jour de la Terre vise à sensibiliser le monde entier à la protection de l'environnement. Chaque année, plusieurs manifestations et événements ont lieu à cette occasion, mobilisant la planète pour faire face aux enjeux environnementaux tels que la réduction des déchets, la pollution ou encore la crise climatique.



Aujourd'hui, plus d'un milliard de personnes dans 193 pays passent à l'action chaque année dans le cadre du jour de la Terre. Au fil des ans, le Jour de la Terre est devenu le mouvement participatif en environnement le plus important de la planète.



Le saviez-vous? Au Canada, 63 % de la nourriture que nous jetons aurait pu être consommée.

Mettez-vous au défi pour réduire votre gaspillage alimentaire!

Propulsé par le Fonds Éco IGA, le programme À vos frigos vous offre des conseils et des ressources simples et pratiques pour vous accompagner dans vos changements d'habitudes.

À vos frigos c'est :

- × Des vidéos
- × Des conférences
- × Des outils
- × Une communauté.

Action Réduction®

Un service d'accompagnement sur mesure pour une meilleure gestion des matières résiduelles. Tout en s'adaptant à la réalité des organisations publiques ou privées, cet accompagnement personnalisé a pour objectif de diminuer la part des matières envoyées à l'enfouissement, en privilégiant la réduction à la source et la valorisation des matières, comme le compostage ou le recyclage.



Le service comprend :

- × Un plan d'accompagnement et des objectifs sur mesure;
- × Des formations adaptées;
- × Des outils de gestion et un suivi personnalisé;
- × Une certification et des supports de communication pour valoriser les efforts effectués.

La certification d'Action Réduction® délivrée par le Jour de la Terre permet d'identifier les organisations qui sont dans une démarche de réduction et de valorisation des matières résiduelles.

Le Jour de la Terre chez soi

Il est toujours possible de célébrer le Jour de la Terre de chez soi! En manque d'inspiration? Voici quelques suggestions :

Alimentation :

- × Manger local : pour manger des produits plus frais, contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre dus au transport.
- × Réduire son gaspillage alimentaire : Réaliser des infusions, des soupes, des touskis savoureux, congeler, bien conserver : autant d'astuces pour lutter contre le gaspillage alimentaire chez soi.



Énergie :

- × Changer ses ampoules avec des ampoules basse consommation : recyclables et peu exigeantes en énergie, les ampoules basse consommation consomment 80 % en moins d'électricité que les ampoules classiques.
- × Baisser son thermostat : saviez-vous que 19°C est la température de « thermoneutralité » de l'espèce humaine? Pas besoin de chauffer plus, notamment quand on sait qu'au-delà de 20°C, chaque degré de plus augmente la facture de chauffage de 7 %. Bon pour le portefeuille et l'environnement!

Déchets :

- × Composter, consigner, recycler : votre trio gagnant pour réduire votre production de déchets, après une réduction à la source bien sûr! On en parle sur le blogue [ici](#) ou encore [ici](#)!
- × Tendre vers le zéro déchet : de plus en plus d'objets sont à votre disposition pour réduire votre consommation de plastique à usage unique : tasses, pailles, sacs, contenants réutilisables, etc. Changer vos habitudes, on en parle [ici](#).

Nature :

- × Faire son potager : que vous soyez à la campagne avec un grand jardin ou en ville avec un balcon, lancez-vous dans la culture de vos légumes et fines herbes, sans délaissier les fleurs pour nos amis les pollinisateurs!
- × Ramasser un déchet par jour : cela peut paraître bien peu, mais imaginez que chacun de nous profite de sa petite marche pour ramasser un déchet par terre : nos villes, plages et forêts seraient bien plus propres!



Le Défi Pissenlits



N'oubliez pas, poser un geste concret le 22 avril c'est bien, mais tous les jours, c'est encore mieux!

Pour une 4^e année consécutive, le Défi Pissenlits poursuit sa mission de sensibilisation à grande échelle portant sur l'apport vital des insectes pollinisateurs pour la planète. À l'échelle individuelle, l'implication débute par une prise d'action simple, mais efficace : **retarder la tonte du gazon au printemps**, permettant ainsi aux pollinisateurs de faire le plein de pollen et de nectar issus des pissenlits et autres fleurs. À l'échelle d'une ville ou d'une entreprise, le report de la tonte du gazon sur vos terrains, jusqu'à ce que les pissenlits aient atteint la fin de leur floraison, a un impact significatif sur la santé des pollinisateurs!

Le Défi Pissenlits connaît un important succès depuis sa création, en 2021. Chaque année, le mouvement est rejoint par un nombre croissant d'individus, d'entreprises, d'organismes, de municipalités et de MRC, permettant aux pollinisateurs de poursuivre efficacement leur travail essentiel à notre alimentation. Ce succès est notamment atteint grâce à l'implication d'organisations comme la vôtre qui valorisent les gestes simples mis de l'avant par le mouvement, et qui offrent une importante visibilité à sa mission.





POUR NOUS ET LES GÉNÉRATIONS FUTURES, PENSONS **Volume 15, Numéro 3, Mars 2024**

ZÉRO DÉCHET

On connaît tous cette très belle phrase « Nous n'héritons pas de la terre de nos ancêtres, nous l'empruntons à nos enfants ». Elle prend tout son sens quand on la place dans le contexte actuel. Toutes nos actions, tous nos gestes quotidiens ont une incidence concrète sur la planète et donc sur l'état dans laquelle vont la « récupérer » les futures générations. Agir aujourd'hui, c'est aussi s'occuper de préserver la planète de demain.

BUREAU D'AUDIENCE PUBLIQUE SUR L'ENVIRONNEMENT :

Selon le [Rapport d'enquête et d'audience publique sur l'état des lieux et la gestion des résidus ultimes](#) du BAPE paru en janvier 2022 au rythme actuel, 9 des 38 lieux d'enfouissement technique (LET) du Québec auront atteint leur capacité maximale d'ici 2030, et 13 autres l'atteindront dans la décennie 2030. La quantité de matières résiduelles éliminées par habitant atteignait au Québec 724 Kg/hab. en 2019 soit 38% de plus que l'objectif de 525 Kg/hab. fixé pour 2023, dont l'atteinte apparaît « improbable » toujours selon le BAPE.

RECYC-QUÉBEC :

La Société québécoise de récupération et de recyclage (Recyc-Québec) montre quant à elle dans son [bilan de la gestion des matières résiduelles 2019-2021](#) que la quantité de déchets « éliminés » dans un site d'enfouissement ou dans un incinérateur s'est établie à 716 Kg/hab. en 2021. Le ministre affirme quant à lui que la gestion des matières résiduelles est « probablement le domaine qui a eu le plus d'intervention au niveau législatif et réglementaire » au cours du premier mandat du gouvernement caquiste (2018-2022). Pensons à la hausse des redevances à l'élimination des déchets, la réforme de la collecte sélective et de la consigne qui devrait toujours, selon lui avoir un effet bénéfique important (entrée en vigueur en janvier 2025).

LES DÉCHETS :

Les ménages et entreprises du Québec ont envoyé 5 766 000 tonnes de déchets à l'élimination, dans un site d'enfouissement ou dans un incinérateur, en 2021 – un chiffre qui exclut les boues des usines d'épuration et des papetières. Il s'agit d'une augmentation de 8% par rapport au précédent bilan, en 2018, qui était lui-même en hausse. Les résidus de construction, rénovation et démolition (CRD) sont les principaux responsables de cette nouvelle augmentation tandis que les déchets d'origine municipale ont enregistré une baisse de 5%.

LE RECYCLAGE :

Le Québec génère non seulement plus de déchets, mais il génère aussi plus de matières recyclables dont il faut disposer: 1 058 000 tonnes en 2021, une hausse de près de 7% par rapport à 2018. Recyc Québec attribue cette augmentation à l'impact du télétravail et à l'augmentation des achats en ligne avec livraison à domicile qui génère beaucoup d'emballages.

LES MATIÈRES ORGANIQUES :

Le taux de recyclage des matières organiques, par compostage ou biométhanisation, notamment, est en forte augmentation, à 56% en 2021, contre 48% en 2018. Mais de grandes disparités existent: le taux du secteur de la transformation agroalimentaire a frôlé les 100%, tandis que le taux du secteur résidentiel a été de 47%. La quantité totale de matières organiques générées au Québec a diminué à 4.6 millions de tonnes en 2021 contre 5.2 millions de tonnes en 2018, une baisse que Recyc Québec attribue notamment à la fermeture de plusieurs lieux publics durant la pandémie et à une diminution de l'achalandage depuis.

POURQUOI ADOPTER UN MODE DE VIE ZÉRO DÉCHET?

Le premier objectif en est un environnemental. Le mode de vie zéro déchet permet de réduire notre empreinte écologique en réduisant à la source. Un autre avantage de ce mode de vie? L'adoption d'une alimentation plus saine. En effet, puisque l'on choisit des produits non emballés, on se tourne davantage vers des produits non transformés. Finalement, ce mode de vie nous permet également de désencombrer notre maison et d'assainir notre environnement. C'est donc bon pour l'environnement, la santé physique et psychologique.

COMPRENDRE LES BASES DU ZÉRO DÉCHET :

Source : Fondation David Suzuki

Quand on discute d'environnement ou de gestion des matières résiduelles, on parle souvent des 3RV. Dans le milieu Zéro déchet, on présente plutôt les « 5R » et même parfois les « 7R ». Mais au fond, qu'ils soient 3, 5, 7 ou accompagnés de « V », le concept reste le même et le comprendre, c'est aussi mieux appliquer le mode zéro déchet dans son quotidien.

3RV	5R	7R
	Refuser	Refuser
Réduire à la source	Réduire	Réduire
Réemployer	Réutiliser (inclus la réparation)	Réparer
Recycler		Réutiliser
Valoriser	Recycler	Recycler (inclus les matières organiques)
	Composter	Réinventer
		Revendiquer

BREF...

REFUSER	Les objets superflus qui s'insinuent dans notre vie. On pourrait recycler la majorité, mais le zéro déchet vise plutôt à enrayer ces objets inutiles. Par exemple : les articles à usage unique, les tasses jetables, les échantillons, les articles promotionnels inutiles et encombrants.
RÉDUIRE	Ce dont nous avons besoin. Réduire, c'est s'attaquer au cœur du problème de déchets et de prendre en considération les conséquences environnementales de la consommation. Il faut se remettre en question : En avons-nous réellement besoin? Pensez à réduire les emballages, acheter en vrac, imprimer moins, etc.
RÉPARER	Les objets que l'on possède déjà pour prolonger leur durée de vie et donc amortir leur impact environnemental.
RÉUTILISER RÉEMPLOYER	À ne pas confondre avec recycler. Réutiliser consiste à maximiser l'utilisation d'un produit et prolonger sa durée de vie. Cherchez des produits réutilisables, rechargeables, réparables, durables et polyvalents.
RECYCLER COMPOSTER VALORISER	Ce que nous ne pouvons ni refuser, ni réduire, ni réutiliser. Apprendre ce qui est accepté dans le bac bleu en consultant « Bac Impact ». Le compostage domestique quant à lui permet de recycler les matières organiques végétales qui, autrement, se retrouvent dans un site d'enfouissement.
RÉINVENTER	Notre façon de vivre pour la rendre plus écoresponsable. Ce volet peut être très large, mais très intéressant puisqu'il permet de remettre en question la structure dans laquelle on vit pour créer un mode de vie plus cohérent. Il fait appel à notre imagination!
REVENDIQUER	Un changement : demander à notre épicerie d'offrir plus de produits en vrac, demander à une entreprise d'offrir des alternatives plus écoresponsables, faire connaître notre désir d'un monde plus vert!

EN CONCLUSION :

Personnellement, plutôt qu'un objectif en soi, le zéro déchet est plutôt un idéal vers lequel tendre. Personnellement, je n'aspire pas à ne plus avoir de poubelle, mais, je prends davantage conscience de ce qui est en trop dans mon épicerie, dans ma maison et j'adapte mon environnement et mes habitudes pour simplifier et minimiser mon empreinte écologique.

PLUS D'INFORMATIONS...



Mettez du tri dans votre vie!



La collecte sélective...

Volume 15, Numéro 2, Février 2024

Un système en pleine transition.

Source : Bac Impact

Depuis 2022, un nouveau règlement encadre la responsabilité élargie des producteurs (REP) au Québec et exige que les détenteurs de marque, distributeurs et metteurs en marché de contenants, emballages et imprimés soient responsable de la gestion de la collecte sélective. C'est un pas de plus vers la fabrication et la mise en marché de produits recyclables.

Désignée pour gérer le système de collecte sélective au nom de ces entreprises, **Éco Entreprise Québec** (ÉEQ) lance (le [15 janvier 2024](#)) l'initiative **Bac Impact** qui vise à sensibiliser et à éduquer la population sur l'importance d'un bon geste de tri à la source des matières recyclables, et ce, sur l'ensemble du territoire québécois.

En adoptant les bonnes pratiques, tout le monde joue un rôle essentiel dans la valorisation des matières recyclables récupérées, ce qui contribue à leur assurer une seconde vie. ÉEQ deviendra pleinement responsable du système de collecte sélective au Québec à compter du 1^{er} janvier 2025, de la collecte jusqu'à la deuxième vie des matières recyclables.

BAC IMPACT

Par l'éducation sur le bon geste de tri et la sensibilisation sur l'impact de ce qu'on met dans le bac, **Bac Impact** est la nouvelle référence en collecte sélective au Québec. Il est important de promouvoir l'importance d'un bon geste de tri à la maison. C'est la première étape du système de collecte sélective.

En améliorant le contenu de son bac, on génère un impact positif sur l'économie circulaire et si chacun y met du sien... c'est toute la société québécoise qui y gagne.

MIEUX RÉCUPÉRER POUR BIEN RECYCLER

Savez-vous quelle est la différence entre récupération et recyclage? La récupération et le recyclage, ce n'est pas la même chose. Ce qu'on fait à la maison, c'est de la récupération : on fait un premier geste de tri des matières recyclables qu'on dépose dans le bac de récupération.

Le recyclage c'est quand le contenu du bac est transformé après son passage au centre de tri. Les matières recyclables redeviennent de la matière première et peuvent ensuite avoir une deuxième vie.

CONTENANTS, EMBALLAGE, IMPRIMÉS... C'EST TOUT.

Pour savoir ce qui va dans le bac, ce n'est pas compliqué. Il suffit de se poser la question : est-ce un contenant, un emballage ou un imprimé? Voici quelques astuces pour savoir comment les reconnaître :

Contenants :

Souples ou rigides, les contenants sont faits de papier, de carton, de verre, de plastique ou de métal. Un indice pour les reconnaître? Généralement, les contenants recyclables s'accompagnent d'un bouchon ou d'un couvercle.

Exemples de contenants :

- * Bouteille de shampoing;
- * Bouteille d'huile;
- * Contenant de savon à lessive;
- * Contenant de crème sure;
- * Etc.



Emballages :

Comme les contenants, les emballages sont faits de papier, de carton, de verre, de plastique ou de métal. Et eux, on les reconnaît comment? Ils servent à transporter facilement un produit.

Exemple d'emballages :

- * Boîte d'œufs;
- * Casseau de fruits;
- * Conserve;
- * Sac de papier,
- * Etc.



Imprimés :

Ce sont les papiers et les autres fibres sur lesquelles on retrouve parfois des textes, des motifs ou des images.

Exemple d'imprimés :

- * Journaux;
- * Magazines;
- * Enveloppes;
- * Feuilles ;
- * Etc.



TOUT LE MONDE EST RESPONSABLE DE SON BAC

Choisir les bonnes matières recyclables qu'on dépose dans son bac de récupération, c'est faire notre part. Ce bon geste de tri diminue les risques de problèmes et les dangers au centre de tri. En plus, ça influence directement la qualité de ce qui entre et sort du centre de tri pour être recyclé.

Vider et rincer

On vide et on rince légèrement les contenants, emballages et imprimés avant de les mettre dans le bac. Pas besoin de les laver au complet ni de les mettre au lave-vaisselle. Un petit jet d'eau fait l'affaire.

Séparer les matières recyclables d'un même contenant ou emballage

Il faut que les matières recyclables qui arrivent par camion de collecte soient séparées les unes des autres pour que les équipements et les employés du centre de tri puissent bien effectuer leur tri. Certains équipements attirent le métal, d'autres sont munis de ventilateurs qui soulèvent les plastiques légers. C'est pour ça qu'on enlève la pellicule de plastique de la boîte de biscuits ou de pâtes et le couvercle du pot de confiture avant de les mettre dans son bac. L'exception à la règle : les petits bouchons (de moins de 5 cm de circonférence) doivent rester sur leur contenant original pour ne pas tomber entre les mailles du filet.

Faire des boulettes de papier d'aluminium

Il faut enlever les restants de nourriture du papier d'aluminium, le mettre en boule et le déposer dans son bac.

Déposer les matières recyclables séparément dans le bac

On dépose les matières recyclables telles quelles dans le bac. Elles sont donc prêtes pour la collecte et à être triées efficacement.



EN CAS DE DOUTE, CONSULTE L'APPLI

L'application **Ça va où?** est ton alliée pour mieux trier à la maison. Installe-la pour que ton bac ait un vrai impact. !!

JOURNÉE NATIONALE DE LA P'TITE LAINE

Le 1^{er} février 2024, revêtez votre p'tite laine en soutien aux actions pour le climat.

Depuis 2010, plus d'un million de Canadien-ne-s ont manifesté leur appui pour limiter à 1.5 degré Celsius l'augmentation de la température globale en baissant leur thermostat d'autant de degrés (ou plus!) et en portant leur p'tite laine préférée pour se garder au chaud.

La Journée nationale de la p'tite laine est l'occasion de se sensibiliser aux dérèglements climatiques et à la conservation de l'énergie, ainsi que de montrer que tous ensemble, nous pouvons faire partie de la solution.



BYE BYE 2023

Volume 15, Numéro 1, Janvier 2024

COMMENCER LA NOUVELLE ANNÉE DU BON PIED

BIENVENU 2024

Trouvez-vous, comme moi, que débiter une nouvelle année a quelque chose d'excitant, de grisant? On imagine de nouveaux projets, on se fixe de nouveaux objectifs... on prend même quelques résolutions.

À l'aube d'une nouvelle année, histoire de partir du bon pied, j'aime bien faire une petite rétrospective de la cuvée qui s'est terminée. Ainsi, je vous propose, dans cette première Chronique verte de 2024, un retour sur les sujets explorés au cours de la dernière année, de réfléchir sur les actions qui ont été posées et de déterminer celles qui pourront l'être en 2024.

Ciblons de nouveaux objectifs qui comportent un juste degré de défi afin que tous les membres de notre famille, et nous-même, soyons et restons motivés tout au long de l'année.

FÉVRIER 2023 : RECYCLER... RÉCUPÉRER... S'AMUSER!



Aujourd'hui, de nombreux programmes existent pour encourager et faciliter le recyclage. Nous sommes de plus en plus sensibilisés à la préservation de l'environnement. Plusieurs personnes changent leurs habitudes, leur façon de consommer et effectuent divers gestes écoresponsables tous les jours. Réutiliser et recycler les objets du quotidien pour les transformer en objets pratiques est un bel exemple. Faites aussi votre part, avec un peu d'imagination, tout est possible!



MARS 2023: MÉNAGE DU PRINTEMPS ÉCORESPONSABLE

Pssst!!! Êtes-vous comme moi?

Penser au printemps qui arrive me donne le goût d'ouvrir grandes les fenêtres et la motivation de tout nettoyer et de dépoussiérer. Ça y est... la fièvre du ménage monte dans mes veines. Nettoyage de la maison, tri des vêtements, lavage des fenêtres... tout y passe! C'est le moment de penser rangement et réorganisation! Répandez un air de fraîcheur dans votre maison.



JUIN 2023 : DÉMÉNAGER ET ÊTRE ÉCOLO... ÇA SE PEUT?

Un déménagement est souvent source de stress, d'épuisement, mais surtout de manque de temps qui nous fait parfois oublier nos convictions environnementales. Il est possible de s'organiser pour réaliser un déménagement qui aura moins d'impact sur la planète.



JUILLET 2023 : C'EST LE TEMPS DES VACANCES... ABORDABLES ET ÉCORESPONSABLES, C'EST POSSIBLE?

Dans notre vie de tous les jours, nous sommes soucieux de réduire notre empreinte environnementale. Il est parfois plus difficile de faire des choix écolos pendant la période des vacances. Consultez la Chronique verte de juillet afin de vous aider à garder vos bonnes habitudes et à minimiser votre impact sur la planète.



SEPTEMBRE 2023 : MAISON ST-ANDRÉ ABITIBI-OUEST

La Maison St-André Abitibi-Ouest est un organisme sans but lucratif ayant pour mission de venir en aide aux personnes à faible revenu, ou vivant une situation socio-économique difficile. Découvrez leurs activités dans la Chronique verte de septembre.



NOVEMBRE 2023 : SAVIEZ-VOUS QUE...

CENTRE DE VALORISATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

En Abitibi-Ouest, plus précisément à La Sarre, se trouve le Centre de valorisation des matières résiduelles (CVMR) qui comprend un centre de transfert des matières résiduelles ainsi qu'un écocentre territorial pour recevoir les matières apportées par apport volontaire, par camion, par conteneurs ou via les collectes organisées dans les municipalités locales de la MRC d'Abitibi-Ouest.



DÉCEMBRE 2023 : ET SI... ON « ZAPPAIT » NOËL ???

Et si on décidait de ne plus célébrer Noël puisqu'il s'agit d'une fête devenue trop commerciale? Pourtant, cette période s'avère un moment d'arrêt où la magie s'invite dans nos maisons. Et si au lieu de tout balayer du revers de la main on revenait à l'essentiel : le partage, l'entraide et les nombreuses heures à s'amuser dans la neige?



JANVIER 2023 : QUI DIT JANVIER DIT... RÉSOLUTIONS!!!

Janvier, début d'une nouvelle année et période par excellence pour prendre nos résolutions. Règle générale, elles s'articulent autour des mêmes thèmes : arrêter de fumer, manger moins de sucreries, faire plus de sport ou encore perdre du poids. Et si, cette fois, nous commençons l'année avec des actions positives pour nous et notre environnement?



AVRIL 2023 : SE DÉENCOMBRER DES ENCOMBRANTS ET AUTRES MATIÈRES

Chaque année, certaines municipalités offrent à leurs citoyennes et citoyens une collecte des encombrants. En tant que citoyen, vous pouvez vous préparer.



MAI 2023 : FOSSE SEPTIQUE, SAVIEZ-VOUS QUE...

En tant que propriétaire d'une installation septique, vous devez respecter certaines obligations afin de répondre à la réglementation en vigueur. Afin de favoriser le bon fonctionnement de votre installation septique et d'augmenter sa durée de vie utile, de bonnes pratiques peuvent être adoptées.



OCTOBRE 2023 : À L'AUTOMNE... PENSONS FEUILLYCLAGE

L'automne est là. C'est le temps idéal pour penser FEUILLYCLAGE !!!



EN 2024, PARLONS...

- ☀ Compostage;
- ☀ Herbicyclage;
- ☀ Réduction à la source;
- ☀ Réemploi;
- ☀ Recyclage et Valorisation
- ☀ Et plus encore.



SUIVEZ-NOUS

CHRONIQUE VERTE





ET SI... ON « ZAPPAIT » NOËL???



Noël est à nos portes avec sa féerie et la fébrilité des moments à venir en famille ou entre amis. Mais avant tout, il faut planifier les cadeaux, les repas et les activités. Il s'en suit alors une succession de visites en magasin et de fins de semaine à tout préparer. Et si on décidait de ne plus célébrer Noël puisqu'il s'agit d'une fête devenue trop commerciale? Pourtant, cette période s'avère un moment d'arrêt où la magie s'invite dans nos maisons. Et si au lieu de tout balayer du revers de la main on revenait à l'essentiel : le partage, l'entraide et les nombreuses heures à s'amuser dans la neige? Saviez-vous qu'il est possible de poser de petits gestes qui permettent de passer un Noël **VERT**?



PETITS TRUCS POUR UN NOËL VERT :

PRÉPAREZ UN CALENDRIER DE L'AVANT RÉUTILISABLE :

Plutôt que d'acheter un calendrier suremballé contenant des friandises de piètre qualité, fabriquez-en un vous-même que vous réutiliserez chaque année : tissu, carton, matériel recyclé. Laissez aller votre imagination.

ÉTEIGNEZ VOS LUMIÈRES DE NOËL DURANT LA NUIT :

Vous pouvez les éteindre avant de vous coucher ou installer une minuterie. Vous économiserez ainsi de l'énergie.

UTILISEZ DE LA VAISSELLE DURABLE POUR VOS RÉCEPTIONS :

Lors de vos réceptions, utilisez votre vaisselle plutôt que les assiettes, ustensiles et verres en plastique et en styromousse. Utilisez vos nappes en tissu au lieu des nappes jetables. Vous ferez ainsi des économies et réduirez votre quantité de déchets à la fin de la soirée!

ACHETEZ RESPONSABLE :

Favorisez l'achat local, encouragez le réemploi, évitez autant que possible les produits suremballés, priorisez des objets de qualité et ceux faits avec des matériaux recyclés et/ou recyclables et n'oubliez pas vos sacs réutilisables lors de vos emplettes!

DIMINUEZ VOS EMBALLAGES :

Utilisez des sacs, du papier recyclé ou des boîtes cadeaux que vous réutiliserez.

Trois autres aspects importants qui accompagnent généralement nos sapins sont les décorations, les lumières et les cadeaux.

Lorsqu'on parle de décorations, soyez créatif! Prévoyez des objets naturels, recyclés ou échangés avec votre entourage! En plus de vous faire économiser de l'argent, cela peut être une excuse pour créer des activités avec vos proches.

En ce qui concerne les lumières, privilégiez des cordes de lumières à ampoules DEL (certifiées ENERGY STAR) qui consomment en moyenne 90% moins d'énergie que les ampoules ordinaires et peuvent durer jusqu'à 10 fois plus longtemps. Ajoutez à cela une minuterie; elle pourrait limiter le temps de votre consommation d'énergie. C'est un choix économique et surtout environnemental.

Maintenant, c'est le tour des cadeaux! Souvent, nous allons au centre commercial et nous nous faisons entraîner par les foules. Mais, un cadeau n'est pas obligatoirement un objet neuf!

Pourquoi, avant tout, ne pas regarder dans les magasins de réutilisation? Pourquoi ne pas fabriquer ses cadeaux (recettes, tricot, etc.)? Pourquoi ne pas choisir une activité familiale qui deviendra un véritable générateur de souvenirs que tous évoqueront avec plaisir pour les années à venir?



SAPIN NATUREL :

Lorsque l'on pense à un sapin de Noël, on pense à un sapin fourni, grand et qui dégage des odeurs réconfortantes. On imagine le point de rassemblement que ce sapin deviendra.

POUR :

- ▲ Très aromatique;
- ▲ Faible empreinte environnementale;
- ▲ 100% naturel;
- ▲ Coût moins élevé qu'un sapin artificiel.

CONTRE :

- ▲ Besoin d'être entretenu (arrosage, aiguilles);
- ▲ Un arbre naturel ne garde sa fraîcheur qu'entre 4 à 6 semaines;
- ▲ Doit être mis au chemin une journée précise, déterminée par la municipalité.

SAPIN ARTIFICIEL :

Pour ceux qui ont un esprit créatif, curieux et économe, vous pouvez fabriquer votre propre sapin de Noël. Il existe de multiples idées et astuces pour créer son propre sapin. Il peut être fait en bois recyclé, en palette de bois, en carton ou encore en ficelles. Le sapin peut être simplement des lumières apposées au mur et disposées en forme de sapin. Peu importe votre façon de créer votre arbre minimaliste, votre impact environnemental sera moindre que le sapin artificiel et parfois même que le sapin naturel.

POUR :

- ▲ Stimule votre créativité;
- ▲ Permet de faire des économies et de réutiliser des matériaux et objets;
- ▲ Permet de sauver un arbre et de sauver le plastique utilisé pour les sapins artificiels;
- ▲ Faible empreinte environnementale;
- ▲ Faible coût.

CONTRE :

- ▲ Peut prendre beaucoup de temps;
- ▲ Ne dégage aucune odeur.

Très souvent, les cadeaux typiques de magasins sont très peu utilisés à long terme. Il est donc important de choisir ses cadeaux de façon éthique et écologique afin de réduire leur impact environnemental. Just Little Changes a créé la pyramide ci-dessous qui permet visuellement de choisir une catégorie de cadeaux en fonction de vos valeurs.



HORAIRE DU TEMPS DES FÊTES

CVMR ET ÉCOCENTRE FERMÉS

Du 22 au 26 décembre inclusivement et du 29 décembre au 2 janvier inclusivement.





SAVIEZ-VOUS QUE...

Volume 14, Numéro 10, novembre 2023

Source : [MRC d'Abitibi-Ouest](#)

CENTRE DE VALORISATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

En Abitibi-Ouest, plus précisément situé à La Sarre, se trouve le Centre de valorisation des matières résiduelles (CVMR) qui comprend un **CENTRE DE TRANSFERT** des matières résiduelles ainsi qu'un **ÉCOCENTRE** territorial pour recevoir les matières apportées par apport volontaire, par camion, par conteneurs ou via les collectes organisées dans les municipalités locales de la MRC d'Abitibi-Ouest.

CENTRE DE TRANSFERT :

Le centre de transfert permet le transbordement des matières résiduelles destinées à la valorisation ou à l'enfouissement à l'extérieur du territoire.

ÉCOCENTRE :

L'écocentre est l'endroit où l'on peut se départir de certaines matières résiduelles de manière écologique afin qu'elles soient recyclées ou valorisées. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de décharger et de déposer chacune des matières dans les bacs ou conteneurs appropriés. C'est pourquoi il est important de bien préparer le chargement, en triant à l'avance les matières dans la remorque ou véhicule et d'arriver sur les lieux, accompagné d'une aide, au besoin, afin de décharger les matières de façon sécuritaire.

PRÉPAREZ VOTRE VISITE À L'ÉCOCENTRE

Voici des exemples de catégories de matières :

BOIS (CATÉGORIE 1) :

Tronc d'arbre, bois naturel (non traité, non peint);

BOIS (CATÉGORIE 2) :

Bois traité et bois traité au créosote;

BOIS (CATÉGORIE 3) :

Bois peinturé, bois teint, panneaux gaufrés, meubles en MDF, contreplaqué et autres;

BÉTON, BRIQUES, ROCHES :

Dimension maximum 2 pieds³;

MÉTAUX :

Objets composés essentiellement de métaux ferreux et non ferreux;

BARDEAUX D'ASPHALTE :

Le bardeau doit être sans plastique ou bois entremêlé;

CONTENEUR DE RECYCLAGE :

Carton de toutes dimensions et matières qui sont acceptées dans le bac bleu;

POUR VOTRE SÉCURITÉ :

Lors de votre visite à l'écocentre, pensez à votre protection. Les bonnes pratiques suggèrent de :

- Porter des chaussures fermées ou même, si vous en possédez, des bottes ou chaussures de travail avec protection en acier;
- Prévoir des gants. Ils seront utiles lors du déchargement de vos matières;
- Porter des lunettes de protection.



PNEUS :

Pneus démontés de la jante, diamètre maximum de 48,5 pouces;

RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX :

Peinture, teinture, vernis, piles, huiles usées et filtres, etc.

PRODUITS ÉLECTRONIQUES :

Ordinateurs, imprimantes, tablettes numériques, écrans, téléviseurs, fils électriques et autres;



LAMPES AU MERCURE :

Tous types de lampes au mercure et ampoules fluocompactes;

APPAREILS RÉFRIGÉRANTS :

Réfrigérateurs, congélateurs, climatiseurs et autres

SAVIEZ-VOUS QUE... LA PEINTURE

La peinture doit être dans son contenant d'origine et l'étiquette doit être lisible. Pourquoi?



Si la peinture n'est pas dans son contenant d'origine ou si l'étiquette est arrachée, il est impossible d'identifier le contenu du récipient. Les peintures ne sont pas toutes compatibles. Donc, sans identification claire il est impossible de les recycler adéquatement.

Les peintures en aérosol sont également recyclables. Qu'ils soient vides ou non, les peintures en aérosol doivent être rapportés à l'écocentre ou tout autre point de dépôt d'[éco-peinture](#).



UNE FOIS SUR PLACE, RESPECTEZ LA SIGNALISATION :

Feux de circulation et panneaux

Stationnez votre véhicule sur la balance et présentez-vous au poste de garde pour vous enregistrer.

Vous pourrez ensuite vous rendre aux zones de déchargement pour y déposer vos matières. Il est primordial de **respecter les types de matières par conteneur**. La vigilance des utilisateurs est essentielle afin de respecter les critères de qualité des matières destinées au recyclage ou à la valorisation.

À la sortie, retournez sur la balance tout en respectant la signalisation.

SAVIEZ-VOUS QUE...

L'écocentre est accessible en toutes saisons. Sauf exception des jours fériés, vous pouvez y accéder du lundi au samedi de 8 h à 16 h.

[Consulter l'horaire](#)

En plus c'est gratuit pour les citoyens résidant sur le territoire de la MRC d'Abitibi-Ouest





À L'AUTOMNE, PENSONS...

Volume 14, Numéro 9, Octobre 2023



FEUILLICYCLAGE



Source :



L'automne est là. Ainsi les jours raccourcissent progressivement et les températures tendent à baisser. Les arbres changent et se parent de couleurs dorées, orangées et rouges. Les feuilles se détachent des branches et virevoltent jusqu'au sol qu'elles recouvrent d'un tapis humide et parfumé. C'est le temps idéal pour penser FEUILLICYCLAGE !!!

MAIS QU'EST-CE QUE LE FEUILLICYCLAGE

Il s'agit d'une pratique qui consiste à favoriser la décomposition des feuilles mortes qui tombent au sol en les déchiquetant en petits morceaux à l'aide d'une tondeuse, d'une souffleuse à feuille ou autre.

Une fois déchiquetées, les feuilles peuvent :

- Être laissées sur place où elles se décomposeront;
- Être ajoutées au compost pour l'enrichir en carbone;
- Être utilisées, seules ou en mélange, comme paillis de jardin;
- Être mélangées au sol.



LE MEILLEUR ENGRAIS POUR TOUTE PLANTE EST SON PROPRE FEUILLAGE

Couper le feuillage de vos vivaces à l'automne est-ce vraiment nécessaire? C'est la saison où bien des jardiniers veulent faire « le ménage » de leurs plantes. Si oui, il y a un détail très important à retenir; le meilleur engrais pour toute plante est son propre feuillage.



En effet, les feuilles d'une plante contiennent tous les minéraux nécessaires à sa croissance, et dans les bonnes proportions aussi. Quand vous coupez ou ramassez les feuilles dépérissantes ou mortes d'une plante en fin de saison pour les mettre au compost ou, pire encore, les jeter à la poubelle (quel gaspillage!), vous appauvrissez le sol dans lequel elle pousse.

Différentes plantes ont des stratégies différentes pour conserver la richesse contenue dans les feuilles pour la prochaine saison. Les feuilles des « hostas », par exemple sont très visibles à l'automne, mais se décomposent au cours de l'hiver, ne laissant rien à ramasser.

La plupart des vivaces conservent leurs feuilles près d'elles. Elles s'affaissent au sol à la fin de l'automne, toujours attachées à la couronne de la plante par leur pétiole, et se décomposent au cours de l'hiver et au début du printemps. Ainsi, quand la plante se réveille au printemps, on voit encore qu'il reste des vieilles feuilles bien étendues sur le sol tout autour des nouvelles pousses, déjà en train de nourrir les racines de la plante mère. Dans le cas des vivaces à feuillage persistant, les feuilles les plus anciennes se décomposent aussi, mais généralement cachées de la vue sous les feuilles qui persistent l'hiver.

Les arbres et arbustes à feuilles caduques laissent plutôt tomber leurs feuilles pour créer une couche de feuilles mortes qui recouvre toute la zone de leurs racines: un paillis naturel, quoi! Ces feuilles se décomposent lentement tout au long de l'été, nourrissant les racines.

Les conifères conservent généralement leurs aiguilles de 2 à 5 ans (seulement une saison pour les mélèzes, mais jusqu'à 40 ans pour le pin aristé!), mais les laissent aussi choir dans la zone de leurs racines. La décomposition des aiguilles est plus lente et peut prendre plusieurs années, mais elle libère néanmoins les minéraux qu'elles contiennent aux racines de leur maman.

NOUS NUISONS À NOS PLANTES EN PENSANT BIEN FAIRE

Quand vous coupez vos vivaces au sol et transportez leurs feuilles au compost, ou que vous ramassez les feuilles d'arbres pour les placer au bord de la rue afin que la municipalité les ramasse, vous nuisez à la croissance future de vos plantations, car vous appauvrissez le sol. Pour compenser, vous devez acheter et appliquer des engrais. Malheureusement, trop souvent les engrais se dissolvent plus rapidement que les plantes ne peuvent les utiliser et une bonne partie des minéraux qu'ils contiennent finit alors dans les cours d'eau et dans la nappe phréatique. Et il faut en rajouter encore et encore pour que les plantes aient leur part en minéraux.

Laissez les feuilles se décomposer sur place: c'est économique, écologique et logique. Laissez les feuilles se décomposer là où elles tombent coûte moins cher, demande moins d'efforts et ne pollue pas! Et comme le meilleur engrais pour toute plante est son propre feuillage, tout est programmé pour que la décomposition se poursuive exactement au rythme dont la plante a besoin pour bien croître.

FAITES CONFIANCE À DAME NATURE

Beaucoup de jardiniers craignent de laisser dame Nature effectuer ce travail. Ils s'imaginent que les déchets végétaux vont rester sur place, voire s'accumuler, et ainsi nuire à l'apparence de leur terrain, qu'il faudra quand même faire le ménage au printemps quand les feuilles sont détrempées et moins agréables à ramasser. Mais faites-en l'expérience et vous verrez: la plupart des feuilles sont déjà au ¾ décomposées au printemps (et disparaîtront entièrement au cours de l'été) et celles qui restent font acte de paillis, et on sait à quel point un bon paillis est intéressant pour une platebande ou un jardin. D'accord, il peut avoir quelques brindilles encore debout à faucher au printemps (vous pouvez les déposer au sol, tout simplement, pour qu'elles se décomposent sur place) ou quelques feuilles mal placées (poussez-les aux bons endroits avec un râteau), mais c'est *beaucoup* moins de travail que de tout couper et ensacher à l'automne!



Qui dit automne dit... temps des récoltes.
Vous manquez d'inspiration?

Consultez le site : [Manger sans gaspiller](#)
De nombreuses recettes vous y attendent.



Qui dit automne dit aussi... Halloween.
Vous manquez d'inspiration?

Consultez la [Chronique verte d'octobre 2022](#)
De nombreux trucs et astuces vous y attendent.





Portrait Maison St-André Abitibi-Ouest

Fondée en 1991 et dirigée par un conseil d'administration constitué de membres bénévoles, la Maison St-André Abitibi-Ouest est un organisme sans but lucratif ayant pour mission de venir en aide aux personnes à faible revenu, ou vivant une situation socio-économique difficile. Leurs activités et services sont régis par un code d'éthique favorisant des rapports respectueux entre le personnel, les participant(e)s et les membres bénévoles. Les services dispensés par la Maison St-André sont : l'aide à domicile, l'aide vestimentaire et l'aide alimentaire et communautaire.



Aide vestimentaire Boutique Économode

Ouverte depuis février 2020, la boutique Économode a pour objectif d'offrir un service de vente et de récupération de textiles usagés. De plus, elle offre un service d'aide vestimentaire aux personnes à faible revenu ou vivant une situation socio-économique difficile répondant aux critères d'admissibilité.

Les citoyens qui souhaitent faire don de vêtements disposent d'une chute (petite remise) située à l'arrière de la bâtisse. Par la suite, des employés et des bénévoles en font le tri. Les vêtements ayant un potentiel de vente (en bon état) sont acheminés vers la boutique Économode (**RÉEMPLOI**). Les camisoles et les t-shirts de coton « moins vendables » sont transformés par l'organisme pour en faire des sacs de récupération (camisoles) et des guenilles (t-shirts) (**VALORISATION**). Tout ce qui ne peut être vendu ou valorisé est acheminé vers d'autres organismes afin qu'il soit récupéré et valorisé (**RECYCLAGE & VALORISATION**).

Parfois les dons proviennent de commerces qui apportent les invendus ou les surplus d'inventaire. Saviez-vous qu'il n'y a aucune subvention pour ce service? La boutique Économode doit être autonome financièrement afin de rémunérer sa main-d'œuvre.

Vous souhaitez faire un don...

Les vêtements, chaussures et textiles doivent respecter minimalement ces critères;

Vêtements :

Ils doivent être **propres** et **sans tâches**;
Ils doivent être **en bon état**, c'est-à-dire sans accros ni décousus, déchirés ou déformés; **les fermetures éclair doivent être fonctionnelles**.



Chaussures :

Elles doivent être **propres** et **en bon état**, sans talon déformé; Les **attaches** ou **fermetures éclair** doivent être **fonctionnelles**.

Draps, rideaux et autres textiles :

Ils doivent être **propres**, **sans tâches**, **sans accros ni déchirures**.

- Vous avez un « Party » de Noël, une activité de bureau, pourquoi ne pas demander une denrée périssable?
- Il vous reste des surplus du buffet ou du cocktail?
- Votre jardin a été productif cette année?
- La chasse a été bonne?



Plus d'informations

Maison St-André Abitibi-Ouest
440, rue Principale, La Sarre
Téléphone : 819-333-1133

Le service d'aide vestimentaire ainsi que celui d'aide alimentaire et communautaire sont de parfaits exemples de l'application du « Principe des 3RV » et du Zéro gaspillage.



Aide alimentaire et communautaire

Le service d'aide alimentaire et communautaire répond à de nombreux objectifs dont ceux de :

- ☛ Sensibiliser la population aux conditions de vie des personnes à faible revenu;
- ☛ Contribuer au développement de pratiques alternatives en sécurité alimentaire;
- ☛ Gérer les dons de denrées reçus des marchands, grossistes ou autres et s'assurer d'un partage équitable de ceux-ci sur le territoire.

La majorité des dons alimentaires proviennent des épiceries de la ville de La Sarre chez lesquels l'organisme se rend deux fois par jour afin d'en faire la récupération, en plus de recevoir une livraison mensuelle de denrées en provenance de la Ressourcerie Bernard Hamel.

D'autres dons proviennent par exemple, de citoyens, de fermes, de restaurants, de services de traiteur, de citoyens, etc. De plus, en collaboration avec la SADC d'Abitibi-Ouest, les invendus des marchés publics sont récupérés pour être cuisinés et vendus à faible coût à la clientèle de l'organisme.

Quant est-il du **ZÉRO GASPILLAGE**...

Ce qui ne peut être distribué par le service d'aide alimentaire est congelé et sert lors des cuisines de récupération qui se tiennent aux deux semaines à la Maison des jeunes. Ce sont des bénévoles de la Maison St-André qui préparent les repas qui seront vendus à faible coût. De plus, l'organisme a fait l'acquisition d'un appareil permettant de déshydrater les aliments, favorisant une fois de plus la récupération.

Un éleveur porcin passe les vendredis pour récupérer tout ce qui peut être mangé par ses cochons.

C'est donc dire que la Maison St-André Abitibi-Ouest récupère à 100% ou

Mieux consommer : une solution gagnante!!!

Envie de faire, vous aussi, votre part pour l'environnement? Pensez à mieux consommer! La prévention des déchets passe par un changement d'habitudes et de façon de faire. Voici quelques exemples :

Économie circulaire : Faire plus et mieux avec moins, ça vous parle? C'est ce que propose l'économie circulaire.

Réduire à la source : La réduction à la source est l'approche préventive pour diminuer votre quantité de déchets domestiques.

Prévenir le gaspillage alimentaire: Que ce soit à la maison ou lors d'une sortie, prévenir le gaspillage alimentaire est une approche futée pour réduire vos coûts et votre empreinte environnementale.

Réemployer : Envie de réduire encore plus votre empreinte écologique? Découvrez comment donner une deuxième vie à des objets, de même que les avantages de cette pratique.

Acheter recyclé : Savez-vous que plusieurs mythes persistent quant à l'achat de produits recyclés? Voyez pourquoi cette habitude est idéale pour mieux consommer.

Source : Recyc-Québec



C'EST LE TEMPS DES VACANCES

ABORDABLES ET ÉCORESPONSABLES, C'EST POSSIBLE?



Youpiiii, enfin les vacances, le décompte est amorcé! Fini les devoirs, fini le stress. Enfin un moment de détente et de ralentissement. Dans notre vie de tous les jours, nous sommes soucieux de réduire notre empreinte environnementale. Il est parfois plus difficile de faire des choix écolos pendant la période des vacances. Afin de nous aider à garder nos bonnes habitudes et à minimiser notre impact sur la planète, voici quelques conseils. *Source : Fonds de solidarité FTQ*

AVANT DE PARTIR



Choisir sa destination

Si le choix de la destination a une incidence sur le nombre de kilomètres à parcourir et sur notre impact environnemental, cet aspect ne doit pas être le seul à peser dans la balance... Gardez en tête que les vacances sont faites pour décrocher! Vous pouvez toutefois réduire vos coûts en optant pour une destination en basse saison touristique ou en évitant les destinations trop achalandées.

Il existe des agences spécialisées en tourisme durable qui qualifient leur offre de responsable, solidaire, éthique ou équitable. Au Québec, certaines sont des pionnières et soutiennent le tourisme écoresponsable depuis plusieurs décennies, comme les [Karavaniers](#) et [Voyages Coste](#) qui se spécialisent dans les séjours sur la Côte-Nord. D'autres sites, comme [lespagesverte.ca](#), fournissent des informations sur les destinations vertes idéales ainsi que des suggestions d'activités.

Vous pouvez aussi opter pour des « [staycations](#) » qui consistent à passer ses vacances dans sa région, ce qui est sans doute la forme de vacances la plus écologique et abordable qui soit. Vous réduisez ainsi vos déplacements et éliminez vos frais d'hébergement tout en vous laissant le temps de profiter des beautés de votre coin de pays!

Planifier ses déplacements



Une fois à destination, il est possible de réduire les dépenses en stationnement et de limiter les pleins d'essence en optant pour les transports en commun comme l'autobus, le métro, le train ou le vélo en libre-service.

Le transport actif est aussi une option à considérer. Pourquoi ne pas envisager un voyage à vélo? Le Québec a la chance de posséder sa [Route verte](#) qui se déploie sur 5 300 km, traverse 18 régions touristiques et donne accès à l'Ontario, au Nouveau-Brunswick et aux États-Unis. De quoi s'organiser un itinéraire incroyable!

Dormir la conscience tranquille

Au Québec, on peut trouver des hébergements écologiques qui se distinguent par l'engagement des exploitants à exercer leurs activités dans le respect de l'environnement, comme par exemple, la [Société des établissements de plein air du Québec](#) (SÉPAQ). Le site [Québec aventure plein air](#), quant à lui, offre un répertoire d'entreprises accréditées en écotourisme dont une section est réservée à différents types d'hébergement en nature. Si vous voyagez à vélo, [Vélo Québec](#) propose une liste d'établissements portant la certification *Bienvenue cyclistes!* Ils offrent des avantages tels que des outils pour l'entretien du vélo, des renseignements ainsi que des services s'adressant aux cyclistes.

Ici comme à l'international, recherchez des établissements certifiés par le [programme Clef verte](#). L'organisme est présent dans 57 pays et vise à rendre les entreprises socialement responsables par des initiatives durables impliquant des relations communautaires.

Bien préparer ses bagages



Voyager de façon responsable, c'est également réfléchir à ce qu'on apportera dans ses bagages. Cela dit, certains accessoires et produits d'hygiène devraient systématiquement trouver une petite place dans vos valises. Les objets réutilisables que l'on transporte partout avec soi comme les gourdes, thermos, ustensiles et sacs à usages multiples permettent d'éviter d'avoir recours à des articles jetables. Et pour limiter les emballages, choisissez des savons et des shampoings en pain. Ces derniers permettent aussi d'éliminer le recours aux petits formats offerts dans les hôtels et de réduire davantage l'utilisation des plastiques.

PENDANT LES VACANCES

Privilégier certaines activités

Choisir des activités se déroulant en nature, comme la randonnée ou la baignade, permet de profiter de la richesse du territoire. Le Québec compte plus d'une centaine de [centres d'interprétation de la nature](#) où vous pouvez en apprendre sur la protection de la faune, de la flore et des milieux naturels. Le répertoire québécois [Plein air à la carte](#), dédié au plein air, propose également une liste de 70 sites écologiques à visiter dans la province. Les frais d'entrée sont souvent peu élevés et plusieurs offrent des forfaits pour les familles. Finalement, quelle que soit l'activité de plein air que vous pratiquez, sachez qu'il est bon de vous informer sur les règlements concernant la protection des sites.



Manger local

Une autre façon de pratiquer le tourisme équitable est de s'ouvrir aux richesses culinaires de l'endroit visité. Les marchés publics sont parfaits pour découvrir les particularités alimentaires d'une région. Si vous voyagez au Québec, consultez le répertoire de l'[Association des marchés publics du Québec](#). La province compte également plusieurs itinéraires gourmands proposés par des associations de producteurs : la [route des Bières de l'Est-de-Québec](#), le [Chemin du Terroir](#), dans les Laurentides, la [Route des saveurs](#) de Charlevoix ou encore [Les Têtes Fromagères](#) et la [Route des vins](#), en Estrie.

Finalement, les fermes proposant l'autocueillette sont non seulement l'occasion de se procurer des produits frais à bon prix, mais elles permettent également de rencontrer des producteurs passionnés et d'échanger avec eux. Et que dire de ces restaurants, cantines et kiosques culinaires de tout acabit où chefs, cuisiniers et « monarques de la patate » appréhendent avec fierté leurs produits locaux et ne demandent qu'à vous les faire découvrir!

L'important c'est..



Les vacances ne devraient pas être une source de stress financier ni d'écoanxiété. De telles inquiétudes viendraient annuler l'objectif principal : se reposer... Le plus important à retenir ici, c'est sans doute qu'à la maison comme ailleurs, chaque petit geste compte, et c'est leur somme qui finit par faire une différence. S'offrir des vacances revigorantes et respectueuses de l'environnement et de votre budget est à votre portée. Il revient à chacun de faire ses propres choix, en fonction de ses moyens et de sa réalité!





Déménager et être écolo... ça se peut?

Source : [Équiterre](#)

Un déménagement est souvent source de stress, d'épuisement, mais surtout de manque de temps qui nous fait parfois oublier nos convictions environnementales. Il est possible de s'organiser pour réaliser un déménagement qui aura moins d'impact sur la planète... Voici quelques petits trucs.

AVANT LE DÉMÉNAGEMENT

Avant de tout mettre dans des cartons, prenez le temps de trier l'ensemble de vos biens à l'avance et limitez ce que vous jetez en adoptant de bonnes pratiques :

- * Organisez une vente de garage;
- * Vendez vos objets sur des sites d'annonces de particuliers;
- * Faites don à vos proches ou à un service d'entraide ou la Ressourcerie;
- * Renseignez-vous auprès de votre [MRC](#) ou de votre municipalité ou consultez le site de [Recyc-Québec](#) pour connaître la façon écologique de disposer des résidus domestiques dangereux (huiles usées, peinture, médicaments périmés, piles, etc.) et des [déchets électroniques](#) (cellulaires, ordinateurs, etc.).

LES BOÎTES :

- * Récupérez les boîtes d'un(e) proche ou demandez-en à votre supermarché, dépanneur ou pharmacie. En vous prenant d'avance, vous pourrez en récolter une bonne quantité;
- * Plutôt que d'acheter un matériel pour protéger vos biens comme la mousse, le papier journal ou le papier bulle, favorisez ce que vous avez déjà sous la main : les serviettes de bain, linges à vaisselle, draps ou vêtements feront de très bons protecteurs pour vos objets fragiles en plus de les garder propres.



BIENVENU CHEZ VOUS

Votre nouveau chez vous a besoin de nettoyage ou de quelques rénovations?

- * Optez pour des [produits d'entretien ménager non toxiques et biodégradables](#);
- * Choisissez de la [peinture écologique](#);
- * Suivez ces quelques conseils pour faire un [bon ménage sans produits néfastes pour votre santé et la planète](#);



LE JOUR DU DÉMÉNAGEMENT

LE TRANSPORT :

- * Privilégiez la location d'un grand camion afin d'éviter de multiplier les voyages.



LES REPAS :

- * Il est important de bien s'hydrater et c'est possible d'éviter l'achat de bouteilles d'eau ou de jus en plastique avec un peu de planification. Prévenez vos proches qui vous prêteront main-forte d'apporter une bouteille réutilisable ou prêtez-leur les vôtres;
- * Vous pourriez aussi faire vos propres boissons rafraîchissantes, comme un café glacé maison, un thé glacé aux herbes aromatiques locales ou de la limonade. Prenez des petits fruits congelés, du jus d'agrumes, de la menthe, rajoutez du sirop d'érable, et le tour est joué!
- * Préparer à l'avance un lunch idéalement froid, par exemple : salades, sandwichs, fromages et pâtés;
- * Évitez les ustensiles et tout plastique ou emballage à usage unique. Prévoyez une glacière avec votre matériel de camping ou de la vaisselle.

VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRE :

- * Optez pour une toilette à faible consommation d'eau et pour un pommeau et une robinetterie à débit réduit;
- * Pour améliorer la qualité de l'air et réduire les risques de moisissures, équipez-vous d'un système de ventilation écoénergétique;
- * Dans la cuisine, choisissez des armoires et un revêtement de comptoir composés de matériaux durables comme le bois certifié FSC et la pierre naturelle. Laissez-vous inspirer par le [Guide des options écologues](#) de l'Association provinciale des constructeurs d'habitations du Québec (APCHQ).

Profitez aussi du déménagement pour améliorer la performance énergétique de votre nouveau milieu de vie :

- * Assurez-vous que vos portes et vos fenêtres sont bien isolées et colmatez les fuites d'air indésirables, afin d'améliorer le confort et l'efficacité énergétique de la résidence;
- * Pour d'autres trucs pratiques, consultez le [Guide de l'efficacité énergétique](#).

Départissez-vous de vos objets de la bonne façon

Source : [Recyc-Québec](#)

APPAREILS MÉNAGERS ET DE CLIMATISATION :

Votre réfrigérateur ou un autre de vos appareils ménagers est fonctionnel et peu âgé? Utilisez les petites annonces pour vous en départir ou offrez-le à [Recyclo-Nord Ressourcerie le Filon vert](#) pour qu'il soit utile à d'autres citoyens.

Il ne fonctionne plus du tout? Apportez-le à l'Écocentre Abitibi-Ouest qui est un point de dépôt reconnu. Plus d'informations : Consultez [GoRecycle](#) l'organisme de gestion reconnu pour le recyclage des appareils ménagers et de climatisation. Les appareils réfrigérants contiennent des halocarbures qui sont des matières nocives pour l'environnement et la couche d'ozone. Ces substances doivent donc être récupérées de manières sécuritaires.

VAISSELLE CASSÉE :

Vos beaux verres à vin n'ont pas survécu au déménagement? Ces produits ne vont pas dans le bac de récupération. Pourquoi? Parce que les verres à boire ne sont pas composés du même type de verre que les pots de cornichons et ne sont pas recyclables. Votre vaisselle cassée doit donc être déposée dans le sac à ordures.



MEUBLES :

Une nouvelle causeuse a remplacé votre vieux sofa? Profitez des petites annonces pour vendre ou donner vos anciens meubles ou déposez-les à [Recyclo-Nord Ressourcerie le Filon vert](#) pour qu'ils soient utiles à d'autres citoyens.

Saviez-vous que le bois est une matière qui entre dans la composition de plusieurs produits? Essayez de le récupérer le plus possible. S'il s'agit de meubles brisés qui ne sont pas réparables, l'écocentre est un endroit idéal pour les recycler.

TRUCS ET CONSEILS

Pour savoir comment vous départir de vos produits, téléchargez l'application mobile de Recyc-Québec : [Ça va où?](#)





FOSSE SEPTIQUE Saviez-vous que...

Source : MELCCFP

En tant que propriétaire d'une installation septique, vous devez respecter certaines obligations afin de répondre à la réglementation en vigueur. Une installation septique bien conçue, bien installée, utilisée et entretenue de façon adéquate voit sa durée de vie optimisée tout en assurant la protection de l'environnement. Il va sans dire qu'en plus d'entraîner des impacts négatifs sur l'environnement et une réduction de la valeur de votre propriété, une installation septique défectueuse, qui doit être réparée ou remplacée, engendrera d'importantes dépenses.

Afin de favoriser le bon fonctionnement de votre installation septique et d'augmenter sa durée de vie utile, de bonnes pratiques peuvent être adoptées. En tant que propriétaire d'une installation septique, voici vos principales obligations, les actions que vous devez entreprendre et les comportements à éviter.

OBLIGATIONS DU PROPRIÉTAIRE :

Les principales obligations du propriétaire d'une installation septiques sont les suivantes :

- ❖ Obtenir, préalablement, un permis de sa municipalité :
 - À la construction ou à l'agrandissement de la résidence;
 - Au changement de vocation de la résidence;
 - À la construction, la rénovation, à la modification, à la reconstruction, au déplacement ou à l'agrandissement de l'installation septique;
- ❖ S'assurer de la mise aux normes de son installation septique par un professionnel, si celle-ci est une source de nuisance ou de contamination et ce, dans les plus brefs délais;
- ❖ Réparer ou remplacer les composantes défectueuses et remplacer celles dont la fin de vie utile est atteinte;
- ❖ Rendre accessible la fosse septique pour en effectuer l'entretien;
- ❖ Voir à la vidange de la fosse septique lorsque la municipalité ne la prend pas en charge.

BONNES PRATIQUES À ADOPTER À L'INTÉRIEUR DE LA RÉSIDENCE :

Lorsqu'ils sont acheminés dans une installation septique, certains produits sont dommageables pour le traitement des eaux usées domestiques et peuvent contaminer les eaux souterraines et les eaux de surface. Certains produits peuvent aussi augmenter la quantité de boues et de graisses accumulées dans la fosse septique, entraîner le colmatage prématuré du préfiltre et nécessiter une vidange plus fréquente de la fosse. Il est donc très important de ne pas les jeter dans votre installation septique.

Voici des exemples de produits qui **ne doivent pas** être jetés dans vos installations septiques (ni directement dans la fosse ni par l'intermédiaire de vos toilettes ou de vos éviers) :

- Peintures;
- Produits toxiques ou inflammables;
- Cire à plancher, nettoyants à tapis;
- Produits pour déboucher les conduites;
- Chlore, chlorures, produits pour l'entretien d'un spa ou d'une piscine;
- Médicaments;
- Produits d'entretien ménager en trop grande quantité (utiliser plutôt des produits ménagers écologiques);
- Litières pour chats, sachets de thé, café moulu, coquilles d'œufs, charpies du filtre de la sècheuse et mégots de cigarettes;
- Journaux, essuie-tout, serviettes hygiéniques, couches et condoms;
- Huile et graisses de cuisson et huiles pour le corps;
- Tissus et cheveux.

En fait, il est préférable d'utiliser la toilette uniquement pour ce dont elle a été conçue et de ne rien y jeter d'autre.

INFO MRC D'ABITIBI-OUEST :

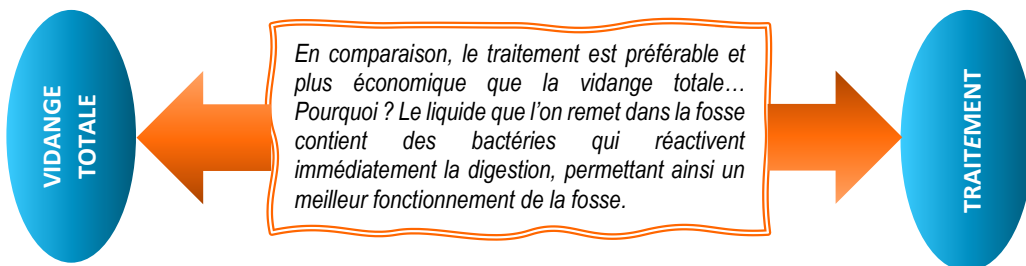
Les résidences non raccordées à un réseau d'égout (résidences isolées) sont assujetties au Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2, r.22).

Ce règlement stipule qu'une fosse septique utilisée :

- ❖ à longueur d'année doit être vidangée au moins une fois tous les 2 ans;
- ❖ d'une façon saisonnière doit être vidangée au moins une fois tous les 4 ans.

Depuis 1991, la MRC d'Abitibi-Ouest est propriétaire d'un camion-citerne/vacuum. Cet équipement a été conçu de façon à permettre, soit la vidange totale de la fosse ou le traitement de celle-ci. Lors de la visite de l'opérateur du camion citerne/vacuum, le propriétaire de la fosse septique a le choix entre la vidange totale et le traitement.

- ❖ La vidange totale consiste à enlever tout ce que la fosse contient;
- ❖ Le traitement consiste à enlever tout ce que la fosse contient et à remettre le liquide. Pour effectuer le traitement, il faut avoir une fosse à deux ouvertures.



JOURS RÉSERVÉS :

La MRC d'Abitibi-Ouest vous offre un **rabais** sur le traitement et la vidange de fosses septiques résidentielles lorsque vous vous prévalés des **Jours réservés**. Les municipalités visées cette année sont : Clermont, Clerval, Duparquet, Gallichan, Rapide-Danseur, Roquemaure, Ste-Hélène de Mancebourg, Val St-Gilles, le TNO St-Eugène de Chazel et la ville de La Sarre. Prenez note que les jours réservés sont en alternance aux 2 ans. Si votre municipalité n'apparaît pas sur cette liste, c'est que le service avec rabais sera offert l'an prochain.

PROCÉDURE DE VIDANGE

Prenez rendez-vous auprès de la MRC d'Abitibi-Ouest :

En ligne : mrcao.qc.ca
Cliquez sur *Services* ensuite *Environnement* et finalement *Fosses septiques*.

Complétez le formulaire en ligne

Par téléphone : 819-339-5671
poste 221

Quelques jours avant votre rendez-vous :

- Dégagez votre fosse septique. Si elle comprend deux couvercles, ils doivent tous deux être dégagés;
- Assurez-vous qu'aucun obstacle n'est placé dans un rayon de 1.5 mètres autour de la fosse et de 3 mètres au-dessus de l'installation septique;
- Identifiez clairement l'emplacement de la fosse afin d'en faciliter le repérage par le chauffeur du camion-citerne;
- Assurez-vous que le site est accessible et sécuritaire (entrée dégagée, clôture déverrouillée, chiens attachés).



SE DÉSENCOMBRER

DES ENCOMBRANTS ET AUTRES MATIÈRES

Chaque année, certaines municipalités offrent à leurs citoyennes et citoyens une collecte des encombrants. En tant que citoyen, vous pouvez vous préparer. Voici comment :

UN ENCOMBRANT C'EST... UN GROS OBJET D'ORIGINE RÉSIDENTIEL

- ✓ Qui est trop gros pour en disposer via le **bac vert** ou le **bac bleu**;
- ✓ Qui **n'entre pas** dans le coffre d'une voiture pour être transporté à l'écocentre;
- ✓ Qui ne **fait pas partie** de la liste des matières refusées.

Informez-vous auprès de votre municipalité pour connaître les modalités de collecte d'encombrants qui s'appliquent.



QUOI FAIRE AVEC LES AUTRES MATIÈRES :

Hiver comme été, vous pouvez apporter les « autres matières » à l'écocentre. [Consultez le calendrier et les heures d'ouverture.](#)

PRÉPARER VOTRE VISITE À L'ÉCOCENTRE :

- ✓ Préparez votre chargement avant de vous rendre à l'écocentre.
- ✓ Triez vos matières par catégorie dans votre véhicule ou votre remorque.

LISTE DES MATIÈRES REFUSÉES

CE NE SONT PAS DES ENCOMBRANTS

Les gens ont tendance à confondre « encombrant » avec « ménage de printemps ». Nous l'avons constaté dans la chronique verte de mars dernier, le printemps est une période idéale pour faire le ménage du garage, du cabanon ou du sous-sol. Mais attention... Les matières suivantes ne constituent pas pour autant des encombrants :

- ✗ **Résidus domestiques dangereux (RDD)**
Ex. : peinture, huiles usées et filtres, solvants, etc.
- ✗ **Résidus de construction, rénovation, démolition (CRD)**
Ex. : bois, gypse, bardeaux d'asphalte, laine isolante, etc.
- ✗ **Matériel électronique**
Écran, ordinateur, imprimante, lecteur DVD, chaîne stéréo, etc.
- ✗ **Petits objets composés essentiellement de métal**
Ex. : grille-pain, four micro-ondes, etc.

Solution : Apportez ces matières à l'écocentre afin qu'elles soient valorisées de façon convenable, mais surtout respectueuse pour l'environnement.

✗ **Pneu monté sur jante**
Solution : faites retirer la jante du pneu puis apportez-les à l'écocentre.

✗ **Pneu d'un diamètre plus grand que 48 pouces**
Solution : contactez un détaillant de pneus pour le retour de cette matière.

✗ **Déchet ou recyclage dont le format permet d'en disposer via le bac bleu ou le bac vert**

Solution : Utilisez le bac approprié pour vous départir de ces matières.

EXEMPLE DE CATÉGORIE
Bois naturel (sans peinture, teinture ou colle, non traité)
Bois peint, teint, traité
Métal
Papier et carton
Bardeau, sans plastique ou bois entremêlé
Peinture, huile, aérosol, etc.

SUR PLACE :

- ✓ Respectez la signalisation (feux de circulation, panneaux);
- ✓ Stationnez votre véhicule sur la balance;
- ✓ Présentez-vous au poste de garde pour vous enregistrer;
- ✓ Rendez-vous aux zones de déchargement pour y déposer vos matières.

LES ZONES DE DÉCHARGEMENT
Les conteneurs : Pour les matières comme les métaux, le bois selon leur catégorie et certains rebuts.
Plateforme de résidus domestiques dangereux (RDD) : Pour les contenants de peinture, d'huile usée, les piles, batteries, bonbonnes de propane, etc.
L'entrepôt de revalorisation : Pour les produits électroniques, les lampes au mercure et les lampes fluocompactes.
Les autres zones : Accueillent les produits réfrigérants, les pneus sans jante, le bardeau d'asphalte ainsi que la brique, la pierre et le béton.

- ✓ **À LA SORTIE,** retournez sur la balance tout en respectant la signalisation.

La vigilance des utilisateurs est essentielle afin de respecter les critères de qualité destinés au recyclage ou à la valorisation.



**EN TOUT TEMPS
PRIORISEZ LES RÉCUPÉRATEURS**

Que ce soient des meubles, des articles de cuisine, des électroménagers, des appareils électroniques, des décorations, articles de sport et de loisirs, etc.

Vos matières sont en bon état... pensez **Ressourcerie Le filon vert**

Vos dons permettront non seulement d'offrir une deuxième vie à vos articles, mais en plus ils aideront une personne qui en a besoin.



MÉNAGE DE PRINTEMPS ÉCORESPONSABLE

PSSST!!! Êtes-vous comme moi?

Penser au printemps qui arrive me donne le goût d'ouvrir grandes les fenêtres et la motivation de tout nettoyer et dépoussiérer. Ça y est... la fièvre du ménage monte dans mes veines. Nettoyage de la maison, tri de vêtements, lavage des fenêtres – tout y passe! C'est le moment de penser rangement et réorganisation! Voici quelques trucs pour donner un air de fraîcheur dans la maison.

FAIRE LE VIDE INTELLIGEMMENT

Le ménage du printemps, c'est l'occasion idéale pour faire le tri de nos possessions. Vider les armoires, les tiroirs et les garde-robes permet de faire l'inventaire et de conserver seulement ce qui nous plaît ou ce qui est réellement utile.

C'est aussi l'occasion de réfléchir à nos habitudes de consommation. Peut-être qu'en voyant la quantité d'objets empilés dans les boîtes « À donner », on réalisera qu'on pourrait diminuer notre consommation d'objets inutiles.

Mais, quoi faire avec les objets dont on veut se départir? Il ne faut surtout pas les mettre à la poubelle. S'ils sont en bon état on peut en faire don à un organisme de charité. Sinon, on opte pour l'[écocentre](#).

On peut aussi leur donner une deuxième vie en organisant une vente de garage; gageons que les enfants seront fous de cette idée. Afin de respecter l'environnement, on peut consulter [Recyc Québec](#) pour savoir comment disposer des objets dont on ne veut plus.



LES ESSENTIELS



On a tout à gagner à faire soi-même ses produits d'entretien : ils sont écologiques, rapides à préparer et très efficaces. **Six ingrédients naturels** et un peu d'eau, voilà tout ce qu'il faut pour réaliser de bons produits de nettoyage.

1. Vinaigre blanc : l'acidité du vinaigre blanc déloge les graisses, dissout les calcaires sans altérer les surfaces, désodorise en absorbant les odeurs et désinfecte.
2. Bicarbonate de soude : abrasif doux, il peut remplacer les poudres à récurer commerciales en plus d'assainir l'air et désodoriser.
3. Agrumes : tout aussi efficaces que le vinaigre, ils ont le pouvoir de faire briller, détartrer, nettoyer, conserver, raviver et désodoriser.
4. Savon végétal : il doit contenir 72 % d'huile d'olive. On peut le râper ou se le procurer sous forme de paillettes, ce qui est plus commode pour fabriquer des produits ménagers maison, notamment pour la lessive. Le savon noir se trouve, sous forme liquide ou de pâte et il est fait à base d'huile d'olive, d'huile de lin ou d'huile de tournesol et sert à nettoyer, détacher, dégraisser et protéger de nombreuses surfaces.
5. Huiles essentielles : elles nettoient, désodorisent et parfument. Certaines sont aussi antiseptiques. Il faut vérifier leurs vertus avant de les acheter pour éviter toute contre-indication. Celles de citron, d'arbre à thé et de lavande sont les plus recommandées pour l'entretien ménager en raison, notamment, de leurs pouvoirs antifongiques et antiseptiques.
6. Cristaux de soude : ils sont surtout utilisés pour récurer et redonner de l'éclat aux surfaces. Ce sont aussi un puissant dégraisseur et un désinfectant. S'ils sont sans danger pour l'environnement, les cristaux de soude ne sont pas biodégradables.



PLANIFIER SANS RIEN OUBLIER

Le grand ménage du printemps ne se fait pas en un claquement de doigts, il ne faut surtout pas se décourager. Il est tout à fait normal que les corvées s'échelonnent sur quelques jours. Le truc... y aller

étape par étape! Quoi de mieux qu'un **aide-mémoire** pour ne rien oublier.

Votre maison respirera mieux et vous aussi, c'est garanti!

ON ÉVITE LES PRODUITS NETTOYANTS NOCIFIS

Vous êtes-vous déjà demandé de quoi sont composés les produits nettoyants? Quelle quantité de produits chimiques sont contenu dans les produits nettoyants? Quels sont les impacts sur votre santé, celle des membres de votre famille et sur l'environnement?

Selon l'organisme [Équiterre](#), une famille canadienne utilise en moyenne entre 20 et 40 litres de nettoyants par année. En plus d'être coûteux, ces nettoyants contiennent plusieurs produits chimiques nocifs pour l'environnement et pour votre santé.

Il existe plusieurs façons de nettoyer sa maison tout en respectant l'environnement. Il est possible de confectionner des nettoyants écologiques pour la maison avec plusieurs produits du quotidien.

Laissez tomber l'eau de javel et l'ammoniaque pour votre ménage et confectionnez vos propres produits de nettoyage qui seront moins dommageables pour l'environnement.

Pour ceux contraints d'utiliser les produits commerciaux, sachez qu'il est possible de minimiser l'impact sur l'environnement en respectant quelques principes simples. Par exemple, il est important de bien lire le mode d'emploi et de respecter les quantités recommandées. Il ne faut pas non plus mélanger les produits de nettoyage ni réutiliser les contenants pour d'autres usages. Concernant l'entreposage, il faut évidemment les mettre hors de la portée des enfants, et à l'écart des aliments.



10 RECETTES

DE PRODUITS NETTOYANTS MAISON

Nul besoin d'être un chimiste pour confectionner ses propres produits de nettoyage écologiques. Voici quelques **recettes faciles** pour vos travaux quotidiens.



RECYCLER... RECUPERER... S'AMUSER!

Aujourd'hui, de nombreux programmes existent pour encourager et faciliter le recyclage. Nous sommes de plus en plus sensibilisés à la préservation de l'environnement. Plusieurs personnes changent leurs habitudes, leur façon de consommer et effectuent divers gestes écoresponsables tous les jours. Réutiliser et recycler les objets du quotidien est un bel exemple. Faites aussi votre part en réutilisant les objets du quotidien pour les transformer en objets pratiques. Avec un peu d'imagination, tout est possible! Voici quelques [suggestions originales](#).

LES VIEUX JEANS



Le jeans est un matériel résistant et surtout très populaire! Pourquoi ne pas le recycler? Pensez à envoyer vos vieux jeans aux banques vestimentaires ou encore de vous en servir pour des projets de bricolage. Le jeans peut servir à recouvrir des objets comme des pots à crayon, à fabriquer des petits sacs à main, fabriquer des petits coussins décoratifs, ou encore de magnifiques petits sacs à lunch. Bref, c'est un matériel multi-usage, soyez originaux!



LES POTS MASON



Voilà un contenant que l'on accumule en grande quantité dans le garde-manger. Pour transformer cet objet du quotidien en quelque chose d'utile, pensez jardinage ou contenant à plantes! Pour d'autres idées de pots à fleurs et jardinières créés avec des objets du quotidien, consultez le billet [DIY : 9 concepts géniaux pour pots à fleurs et jardinières à réaliser soi-même!](#)

LES CONTENANTS DE PLASTIQUE



Vous avez de la difficulté à garder votre établi rangé? Utilisez des contenants de plastique pour y mettre de l'ordre! Vissez simplement le couvercle de chacun des contenants à une planche de bois. Vous n'aurez qu'à classer tous les petits objets comme les vis ou les clous qui encombrant votre surface de travail.

LES BOÎTES DE LIVRAISON

Puisque les commandes en ligne ont pris de l'importance dans les dernières années, les boîtes de carton reçues à la maison s'accumulent. Avant de les déposer systématiquement au bac de récupération, pensez à créer différents électroménagers pour les enfants. Vous pourrez même utiliser vos restants de peinture pour peindre les détails sur vos créations. Un beau projet à faire en famille! Question de vous inspirer un peu, consultez le billet : [Construire une cabane pour enfants : des idées pour tous les budgets](#). Certaines sont fabriquées avec du carton!

LES VIEUX PNEUS

Les pneus hors d'usage sont nombreux et ne cesseront de croître puisque l'industrie automobile est là pour rester. Plusieurs programmes ont été mis en place par le gouvernement pour stimuler le recyclage et d'autres continuent de voir le jour. Un exemple : le programme québécois de gestion intégrée des pneus hors d'usage 2015-2020, qui fait partie des initiatives responsables et essentielles. Outre ces initiatives, vous pouvez user d'imagination pour réutiliser vos vieux pneus. Par exemple, la création de poufs conçus à partir de pneus est une idée pratique et surtout esthétique. Une belle façon d'embellir le décor de votre terrasse extérieure à petit prix. Un vieux pneu pourrait aussi faire le bonheur de vos enfants! Comment? Consultez le billet [Jeux extérieurs pour enfants : projets DIY à réaliser avec des objets recyclés](#) pour le savoir!



LES CONTENANTS DE PEINTURE

Une fois vides, il est possible de réutiliser les contenants de peinture à des fins pratiques. Vous devez seulement lécher l'excédent de peinture avec un pinceau et laisser sécher 24 heures avant de bricoler. Vous pourrez ensuite transformer votre pot de peinture vide en seau à glace pour rafraîchir vos boissons par exemple. Voici une vidéo qui contient quelques suggestions simples à réaliser et les étapes pour y arriver. Et si vous ne réutilisez pas vos contenants de peinture vides, pensez à les déposer dans un [point de dépôt](#) près de chez vous. À l'inverse, s'il reste de la peinture dans vos contenants et que vous êtes bricoleur, vous pouvez consulter notre article « [Réutiliser sa peinture : nos 7 meilleures idées](#) ».

Conserve

Pot Mason

Boutons

Boîte d'œufs



Rouleaux de papier hygiénique

La période hivernale, la semaine de relâche scolaire et plusieurs autres moments de l'année sont propices aux après-midi bricolage, attablés autour d'un chocolat chaud. Mais voilà... vous manquez d'inspiration.

De nombreux objets peuvent sembler seulement bons à mettre au recyclage ou à la poubelle. Pourtant, plusieurs d'entre eux peuvent devenir pour vous et vos enfants une source intarissable de projets. Avant de mettre au rebut ou au recyclage, demandez-vous : Est-ce que cet objet peut avoir une deuxième vie?

Casse-tête



Boîte de céréales



Bâton de Popsicle

Pinte de lait



LE PRINCIPE DES 3RV
RÉDUCTION À LA SOURCE
RÉEMPLOI
RECYCLAGE
VALORISATION



ENSEMBLE
POUR UNE SAINTE GESTION DE
NOS MATIÈRES RÉSIDUELLES

QUI DIT **JANVIER** DIT... **RÉSOLUTIONS!!!**

Janvier, début d'une nouvelle année et période par excellence pour prendre nos résolutions. Règle générale, elles s'articulent autour des mêmes thèmes : arrêter de fumer, manger moins de sucreries, faire plus de sport ou encore perdre du poids. Et si cette fois nous commençons l'année avec des actions positives pour nous et notre environnement?



JE BAISSÉ LE CHAUFFAGE LA NUIT ET LORSQUE JE NE SUIS PAS À LA MAISON

D'abord, je réduis l'utilisation de l'énergie, et je fais des économies en frais de chauffage. L'organisme Équiterre rappelle que lorsqu'on chauffe, chaque degré au-dessus de 20° C par période de 24 h consomme 5% d'énergie de plus. Quelques conseils pour réduire votre consommation d'électricité et faire des économies.

J'APPORTE MES SACS RÉUTILISABLES PARTOUT

Je privilégie ceux en tissu robuste, car en plus je peux les laver pour prolonger leur durée de vie.



JE VISITE PLUS SOUVENT LES FRIPERIES

Freiner son envie d'avoir de nouveaux vêtements n'est pas facile. Par contre, je peux mieux acheter en visitant des friperies pour donner une deuxième vie à des vêtements. Je fais la même chose et j'offre les miens à une friperie ou à un organisme qui les offrira à ceux qui en ont besoin.



J'APPORTE EN TOUT TEMPS MA TASSE RÉUTILISABLE

Même à l'hôtel ou en déplacement, j'apporte ma tasse réutilisable pour éviter d'utiliser les gobelets en carton et leur couvert en plastique. Ce gaspillage doit cesser et c'est facile de faire sa part.



J'APPRENDS À CUISINER AVEC LES RESTES POUR RÉDUIRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

Jeter de la nourriture, c'est terminé! Je cuisine intelligemment et surtout j'apprends à utiliser tout ce que j'ai sous la main pour éviter le gaspillage. Pour m'aider, je consulte ces 8 trucs pour réduire le gaspillage alimentaire.



JE FABRIQUE MON PRODUIT NETTOYANT MÉNAGER

Il est facile de trouver plusieurs recettes de nettoyant ménager sur Internet. Beaucoup contiennent un mélange à base de vinaigre et de bicarbonate de soude. Voici 5 nettoyants miracles à fabriquer avec ces deux simples produits.



J'UTILISE DU DENTIFRICE EN POUDRE

Je diminue ma production de déchets en utilisant du dentifrice en poudre dans un contenant en verre (réutilisable) sans lésiner sur l'efficacité du produit. Adoptez un mode de vie encore plus écologique en posant ces 30 gestes zéro déchet.



DANS MA BOÎTE À LUNCH, JE N'UTILISE PLUS DE SACS EN PLASTIQUE

Les petits « Ziploc » et autres sacs du même genre : c'est terminé. J'utilise des plats réutilisables ou je me procure des sacs en tissu lavable pour les remplacer. Si j'ai les mains habiles, je peux même en fabriquer. Pour trouver des idées de lunch, consultez 25 meilleures recettes à emporter dans un thermos.



J'ACHÈTE MON GEL DOUCHE EN VRAC

Plusieurs produits de soins corporels peuvent être achetés en vrac. Je soutiens les entreprises qui offrent cette alternative écologique. Bien sûr, j'utilise mes pots réutilisables! Vous pouvez aussi fabriquer vos propres savons parfums en suivant ces étapes faciles.

JE FAIS UN POTAGER

Faire pousser quelques fruits et légumes me permet de consommer des produits frais et goûteux tout en respectant la nature. Je prends des engagements, comme : utiliser l'eau de pluie pour arroser mes plants et refuser l'ajout d'engrais et de produits néfastes. En attendant le retour de la belle saison, je me prépare en me documentant.

Je lis les meilleurs conseils pour réussir mon potager et les trucs pour les jardiniers débutants.



JE FABRIQUE MON DÉODORANT

Ma trousse beauté peut subir une transformation, mais je fais ce changement par étape. Je change un produit à la fois. Je fabrique par exemple mon déodorant pour utiliser un produit plus sain et naturel et pour réduire le gaspillage en jetant les produits après usage.

Je découvre cette recette facile pour la fabrication d'un déodorant maison. Essayez aussi ces recettes maison pour prendre soin de votre peau.



LE PRINCIPE DES 3RV
RÉDUCTION À LA SOURCE
RÉEMPLOI
RECYCLAGE
VALORISATION



ENSEMBLE
POUR UNE SAINTE GESTION DE
NOS MATIÈRES RÉSIDUELLES